Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS
Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département
CALVADOS
Canton
CAEN XVI

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq
Le 15 décembre
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	**4 décembre 2025**	
Date d'affichage	**4 décembre 2025**	
Nombre de conseillers	**en exercice**	**31**
	Présents	**21**
	Votants	**30**

Etaient présents : Thierry RENOUF, Mohamed MAÂCHE, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Jean-Claude ESTIENNE, Cédric EVANO et Stéphanie MARIE **formant la majorité des membres en exercice.**
Procurations : Martine LHERMENIER, Elodie LEPESQUEUX, Nadège GRUDE, Inès MOYA-FEREZ, Lydie WEISS, Virginie DALY, Jean-Philippe COUSIN, Sonia CANTELOUP et Arnaud BELLOUARD **avaient respectivement donné pouvoir à :** Françoise DUPARC, Sébastien LAGALLE, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Philippe GIRONDEL, Thierry RENOUF, Michel PATARD-LEGENDRE, Mohamed MAÂCHE, Cédric EVANO et Jean-Claude ESTIENNE.
Absents excusés : Martine LHERMENIER, Elodie LEPESQUEUX, Nadège GRUDE, Inès MOYA-FEREZ, Lydie WEISS, Virginie DALY, Jean-Philippe COUSIN, Marc DURAN, Sonia CANTELOUP et Arnaud BELLOUARD.
Secrétaire de séance : Aminthe RENOUF et Jean-Claude ESTIENNE.

N° 2025-119 – ATELIER 860 – APPROBATION DU CONTRAT DE PROJET 2026-2030 ET DEMANDE D'AGRÉMENT DU CENTRE SOCIOCULTUREL AUPRÈS DE LA CAF DU CALVADOS

Inauguré en 2017, le centre socioculturel Atelier 860 arrive aujourd'hui au terme de son deuxième contrat de projet (projet de structure) pour la période 2022-2025, après une première phase de 2017 à 2021. Ces neuf années d'existence ont permis de consolider sa place comme un lieu de rencontre, d'inclusion et de mixité pour les habitants et les familles du territoire, assurant son ancrage et sa continuité.

Le centre socioculturel est ainsi aujourd'hui un acteur identifié par les partenaires locaux et institutionnels, les familles et les habitants. Désormais clairement partagés et appropriés par les partenaires et acteurs locaux, ses missions et ses objectifs facilitent l'orientation des publics et la mise en œuvre d'actions cohérentes sur le territoire. Cette reconnaissance s'appuie sur un travail partenarial approfondi et structuré, consolidé au fil des années. Les collaborations tissées ont permis non seulement d'élargir et de diversifier l'offre d'activités et de services, mais aussi de promouvoir une approche globale et inclusive, répondant aux enjeux sociaux et territoriaux.

Dans le cadre de son partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Calvados, la Ville avait présenté en 2021, pour le centre socioculturel « Atelier 860 », un contrat de projet pour 4 ans couvrant la période 2022-2025. Le Conseil d'Administration de la CAF l'avait approuvé en décembre 2021 et ainsi ouvert droit au versement des prestations de service "Animation Globale et Coordination" et "Animation Collective Familles" pour ce centre. Ce contrat de projet arrive donc à échéance. Dans un souci d'harmonisation avec les autres dispositifs contractuels de la CAF, notamment la Convention Territoriale globale (CTG), il est proposé d'inscrire ce nouveau contrat de projet sur une durée de 5 ans, soit sur la période 2026-2030.

Ainsi, le renouvellement du contrat de projet pour la période 2026-2030 a fait l'objet d'une démarche d'élaboration sur plusieurs mois afin de fixer les orientations, les actions et les moyens alloués au développement du projet pour les 5 prochaines années. Pour ce faire, il a été procédé à un bilan qui a notamment pris appui sur des questionnaires à destination

des habitants et des partenaires ainsi que des bilans et rapports d'activités intermédiaires. A partir des constats partagés, des éléments de diagnostic actualisés et des besoins repérés, plusieurs orientations stratégiques ont été définies :

- Le renforcement de l'inclusion et de la participation des publics les plus éloignés ;
- La poursuite des partenariats pour élargir l'offre et répondre aux besoins émergents ;
- L'innovation dans les activités et les méthodes d'accueil pour s'adapter aux évolutions sociétales ;
- La valorisation des espaces, des activités et des équipements pour en faire des leviers de cohésion sociale.

Sur la base de ces orientations, les actions à mener se déclinent en objectifs pour les 5 prochaines années :

- Favoriser un accès inclusif et adapté à tous les publics ;
- Renforcer les partenariats et prendre appui sur la complémentarité des acteurs pour un meilleur accompagnement des habitants et des familles ;
- Soutenir les familles dans leur parcours parental en offrant des espaces d'écoute, de partage et d'accompagnement ;
- Promouvoir des leviers de lien social et d'épanouissement pour les habitants et les familles.

Ce nouveau contrat de projet pour la période 2026-2030 s'inscrit dans la continuité des moyens et des actions développés jusqu'à présent (locaux, personnel, partenariats). Il met en évidence les dynamiques engagées sur le territoire auprès des publics habitants et familles ainsi que les actions projetées et les modalités d'évaluation envisagées.

Il est ainsi proposé au conseil municipal de délibérer pour solliciter la demande d'agrément de 5 ans auprès de la CAF du Calvados et autoriser Monsieur le Maire à signer tout document lié au partenariat avec la CAF et aux prestations de services mobilisables.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027 signée entre l'Etat et la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) ;
VU les circulaires de la CNAF n°2012-013 en date du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale et n°2016-005 du 16 mars 2016 relative à l'agrément des structures de la vie sociale ;
VU la délibération n°2021-114 du conseil municipal en date du 2 décembre 2021, relative à la demande d'agrément du centre socioculturel « Atelier 860 » auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Calvados pour une période de quatre ans permettant de bénéficier des prestations de service « Animation Globale et Coordination » et « Animation Collective Familles » dédiées aux centres sociaux ;
VU le projet de Convention Territoriale Globale d'Ifs pour la période 2026-2030 approuvé par le conseil municipal en date du 3 octobre 2025 et le conseil d'administration de la CAF du Calvados du 4 octobre 2025 ;
VU l'avis de la commission « Centre socioculturel » réunie le 17 novembre 2025 ;

CONSIDERANT que la Ville a obtenu un agrément de la part de la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados (CAF) pour le contrat de projet 2022-2025 et que cet agrément arrive à son terme ;

CONSIDERANT que les avenants de conventions d'objectifs et de financement des prestations de service pré-citées pour l'Atelier 860 arrivent à échéance le 31 décembre 2025 ;

CONSIDERANT que les orientations et objectifs poursuivis par la Ville pour ce projet s'inscrivent dans les orientations de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) pour les centres sociaux et au titre de sa politique d'animation de la vie sociale ;

CONSIDERANT que les objectifs du contrat de projet proposés sont en cohérence avec les orientations de la Convention Territoriale Globale approuvée en octobre dernier par le conseil municipal et le conseil d'administration de la CAF du Calvados ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire à la Ville de présenter une nouvelle demande d'agrément pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030 auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados (CAF) pour permettre de bénéficier dans le cadre de ce partenariat d'une prestation de service « Animation Globale et Coordination » et d'une autre « Animation Collective Familles » de la part de la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados (CAF) ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE le contrat de projet 2026-2030 dont les objectifs et la mise en œuvre s'inscrivent sur cinq ans, en cohérence avec la circulaire de la CNAF en date du 16 mars 2016 et avec les orientations définies par la Ville.

DECIDE de solliciter auprès de la CAF du Calvados, sur la base du contrat de projet 2026-2030, un agrément du centre socioculturel pour cinq ans permettant de bénéficier des prestations de services « Animation Globale et Coordination » et « Animation Collective Familles ».

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter tout financement potentiellement mobilisable pour la mise en œuvre des missions et actions de la structure.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération, notamment pour la contractualisation avec la CAF du Calvados ou pour la mobilisation des prestations de services afférentes.

Ifs, le 15 décembre 2025

Le Maire,

MAIRIE D'IFS (Calvados)

Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 16/12/2025

Affichée le : 16/12/2025

Acte à classer

2025-119

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-12-16T10-55-15.00 (MI266204352)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20251216-2025-119-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Atelier 860 - Approbation du contrat de projet 2026-2030 et demande d'agrément du centre socioculturel auprès de la CAF du Calvados

Date de décision : 16/12/2025

CERTIFIÉ - Certifié Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2025-119.PDF **Multicanal :** Non

Pièces jointes :

18a. Contrat de projet AT. 860 2026 2030.PDF **Type PJ :** 21_DO - Document d'orientation et d'objectif

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé	Date **16/12/25** à **10:39**	Par **LELONG EMILIE**
Transmis	Date **16/12/25** à **10:55**	Par **LELONG EMILIE**
Accusé de réception	Date **16/12/25** à **11:01**	

ATELIER 860

CENTRE SOCIOCULTUREL

Contrat de projet 2026-2030

Ville d'Ifs

EDITO

Depuis sa création, le centre socioculturel Atelier 860 s'est imposé comme un lieu essentiel de rencontre, d'échanges et de participation pour les habitants d'Ifs. Il incarne aujourd'hui la mise en œuvre concrète d'un projet partagé de cohésion sociale, d'inclusion et de développement local au service de toutes les générations.

Au fil des années, l'Atelier 860 a su consolider sa place au cœur de la vie Ifoise. Grâce à l'implication de son équipe, de ses partenaires et des habitants eux-mêmes, il est devenu un véritable lieu de lien social, un espace où s'expérimentent des réponses innovantes et solidaires aux besoins du territoire.

Les bilans des deux précédents contrats de projet témoignent de cette dynamique : une fréquentation en hausse, une diversité croissante des publics accueillis, un réseau partenarial renforcé et une reconnaissance affirmée du centre comme un acteur clé du développement social local.

Le nouveau contrat de projet 2026-2030 s'inscrit dans cette continuité tout en ouvrant de nouvelles perspectives. Il marque la volonté collective de poursuivre et d'amplifier les actions menées en faveur de la mixité, de l'accessibilité et de la participation des habitants.

À travers ce contrat, quatre grandes priorités guideront notre action :

- Renforcer la proximité et la qualité de l'accueil,
- Développer les partenariats et la coopération entre acteurs,
- Soutenir les familles et la parentalité sous toutes leurs formes,
- Encourager la participation citoyenne et l'émancipation par la culture, le numérique et le bien-être.

Nous remercions la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados pour son soutien constant et essentiel dans cette aventure humaine et collective, ainsi que l'engagement quotidien de l'équipe du centre et des nombreux bénévoles qui contribuent à faire vivre ce lieu d'épanouissement et de solidarité.

Nous vous invitons à découvrir ce contrat 2026-2030 comme une nouvelle feuille de route au service de tous les habitants, fidèle à l'esprit qui anime l'Atelier 860 depuis sa création : un espace ouvert, bienveillant et tourné vers l'avenir.

Michel PATARD-LEGENDRE
Maire d'Ifs

Jean-Pierre BOUILLON
Maire-Adjoint d'Ifs
Président de la Commission Atelier 860

Sommaire

Présentation de la structure 3

Le contexte 3

Une structure intégrée dans une démarche globale 3

Les ressources, humaines, matérielles et partenariales 4

Bilan du contrat de projet 2022-2025 10

Retours des habitants et partenaires 10

Huit axes majeurs : les enseignements clés du bilan 14

Les actions et les constats – synthèses par thématique 17

Les enjeux repérés 22

Un projet à l'appui du diagnostic de territoire 25

IFS, un territoire dynamique aux besoins sociaux repérés 25

Une population jeune et active 26

Des aspects socio-démographiques et socio-économiques à prendre en compte 27

Services à la population : une offre et un maillage territorial dense 29

Des constats partagés et des dynamiques engagées 31

Le projet 2026-2030 35

Les intentions générales 35

Les orientations 36

Les objectifs et actions projetées pour les 5 prochaines années 37

L'évaluation du projet 41

Annexes 53

Les moyens de mise en œuvre : les budgets

Organigramme

Tarification

Revue de presse et exemple de communication

Présentation de la structure

Le contexte

Inauguré en 2017, le centre socioculturel Atelier 860 arrive aujourd'hui au terme de son deuxième contrat de projet (2022-2025), après une première phase de 2017 à 2021. Ces huit années d'existence ont permis de consolider sa place comme **un lieu de rencontre, d'inclusion et de mixité** pour les habitants et les familles du territoire.

Le centre socioculturel est aujourd'hui un **acteur identifié** par les partenaires, les institutionnels, les familles et les habitants. Ses missions et ses objectifs, désormais clairement partagés et appropriés par les partenaires et acteurs locaux, facilitent l'orientation des publics et la mise en œuvre d'actions cohérentes sur le territoire.

Cette reconnaissance s'appuie sur un travail partenarial approfondi et structuré, consolidé au fil des années. Les collaborations tissées ont permis non seulement d'élargir et de diversifier l'offre d'activités et de services, mais aussi de promouvoir une approche globale et inclusive, répondant aux enjeux sociaux et territoriaux.

Sur les quatre dernières années, l'Atelier 860 a ainsi enregistré une **augmentation notable de sa fréquentation**, accompagnée d'une **diversification des profils accueillis**. Cette progression, résultant d'une démarche volontariste d'adaptation et d'innovation, confirme son rôle clé dans la réponse aux besoins évolutifs du territoire.

Une structure intégrée dans une démarche globale

Le centre socioculturel s'inscrit pleinement dans une **dynamique collective** portée par la **Convention Territoriale Globale (CTG)** formalisée avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), renforçant ainsi son ancrage dans les enjeux sociaux et éducatifs du territoire.

L'Atelier 860 joue donc un rôle actif dans la mise en œuvre des démarches globales de la CTG. Il conçoit et déploie des actions directes alignées sur les objectifs fixés sur les différents axes que sont la *parentalité*, *l'animation de la vie sociale*, la *santé/bien-être* et *l'accès aux droits*. Le centre s'engage également dans la mise en place de nouveaux dispositifs, des démarches et initiatives collectives visant à promouvoir l'inclusion des personnes, qu'il s'agisse d'ateliers, de projets partenariaux ou d'espaces d'échange.

En parallèle, il participe activement à une **démarche éducative et socio-culturelle globale**, en tissant des liens étroits avec les différents acteurs locaux — services de la ville, associations, institutions et partenaires éducatifs — afin de co-construire des réponses adaptées aux besoins des habitants. Fonctionnant en partenariat de manière très importante, l'Atelier 860 agit comme un relais essentiel entre

les publics et les dispositifs existants. Cette articulation permet de mutualiser les ressources, d'harmoniser les actions et de favoriser une approche coordonnée en faveur des familles et des habitants.

Dans ce cadre, il contribue notamment par **l'animation de réseaux** dédiés à la parentalité, à l'interconnaissance des acteurs et à l'accompagnement des familles.

De plus, le centre socio-culturel participe activement à **une veille collective** sur les besoins des habitants et des familles, permettant d'adapter en continu les réponses apportées. Grâce à son ancrage territorial et au lien de confiance qu'il tisse avec les Ifois, il assure une remontée d'informations sur les situations et les besoins des habitants et des familles — observations, besoins identifiés et retours du terrain — qui enrichissent la réflexion et l'action des acteurs de la CTG et des réseaux de partenaires.

Enfin, le centre s'inscrit dans une dynamique globale d'initiatives en faveur des habitants, en mobilisant ses ressources et son expertise pour co-construire des solutions innovantes et solidaires, au service de l'amélioration des conditions de vie et de l'épanouissement des familles et des habitants.

Dans cette dynamique, le centre socio-culturel est intégré au service de **Développement Local** qui se compose sur la ville d'Ifs de trois volets principaux distincts et complémentaires :

- Le volet urbain intervenant sur la planification et le renouvellement urbain, les aménagements spécifiques d'espace public et divers sujets sur le logement et l'habitat.
- Le volet économique regroupant l'aménagement des zones d'activités, les relations avec les commerçants sédentaires et non sédentaires du territoire.
- Le volet social agissant sur la prévention et promotion de la santé, la participation des habitants, la cohésion sociale et l'animation du territoire, la parentalité et l'insertion socio-professionnelle.

Ainsi, l'Atelier 860, rattaché au volet social, s'inscrit donc pleinement comme **un outil de Développement Social Local**. En effet, il participe à cette démarche globale d'intervention sur un territoire qui vise à mobiliser les acteurs et les ressources pour améliorer collectivement et individuellement les conditions de vie des habitants. Il est un support essentiel à la mise en œuvre du projet social de la commune à travers les objectifs définitifs dans ce contrat de projet.

Depuis 2020, la direction du centre socioculturel est sous la responsabilité de l'adjointe de direction développement local, en charge du développement social local. Le centre socioculturel bénéficie aussi d'un élu référent, Monsieur Bouillon, Maire-Adjoint, en charge de l'animation du territoire, de la qualité du cadre de vie et du devoir de mémoire, ainsi qu'**une commission ad hoc.** Au regard des sujets développés au sein de l'Atelier 860, nous travaillons également en étroite collaboration avec Mesdames LEPESQUEUX et GRUDE, Maires-Adjointes en charge respectivement de l'éducation et de la petite enfance et de l'inclusion, du handicap et de la santé.

Les ressources

Depuis sa création, le centre bénéficie d'un engagement important des élus et également de la CAF, qui a permis de soutenir son développement et de garantir des conditions favorables pour son fonctionnement.

L'équipement

Le centre socioculturel dispose d'un équipement agréable et adapté, favorisant la mixité générationnelle, l'inclusion et les rencontres :

- Une cuisine pour des ateliers culinaires et des moments conviviaux.
- Un espace parents-enfants nommé « Minute Papillon » dédié à la petite enfance et à la parentalité.
- Un espace numérique nommé « Espace 2.0 » pour l'accès aux outils et à la formation.
- Un hall d'accueil chaleureux et fonctionnel.
- Deux salles d'activités polyvalentes « La Ruche » et « l'Agora ».

Ces espaces permettent de proposer une offre diversifiée et de répondre aux besoins variés des publics.

Salle Minute Papillon

Le Hall

La Ruche

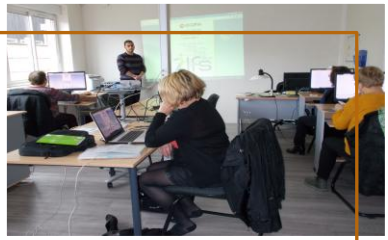

Espace 2.0

La cuisine

L'Agora

Les agents ont chacun un bureau, offrant également la possibilité de recevoir du public en individuel le cas échéant.

Pour compléter, la structure bénéficie d'un espace extérieur, composé d'un jardin, d'herbe et d'un relativement grand parking permettant l'accès direct au bâtiment et au jardin. Plus récemment, il a été procédé à la construction d'un cabanon de jardin, afin de permettre le rangement et les animations « bricolage & jardin » à l'extérieur du bâtiment, côté terrasse.

Parallèlement, il y a eu tout au long de ces années, l'acquisition d'équipements structurants pour soutenir les projets et les ateliers.

Ainsi, plusieurs travaux et acquisitions ont été réalisés pour renforcer la qualité des locaux et des services :

- Travaux d'amélioration de l'isolation et du chauffage.
- Création d'espaces de stockage et de rangements pour faciliter l'organisation des activités et des événements.
- Optimisation des espaces d'accueil pour améliorer le confort, l'accès et la fluidité des échanges.
- Aménagement du jardin partagé du Parc Archéo et création d'un cabanon de jardin pour faciliter les activités extérieures de lien social.
- Acquisition de nombreux supports pédagogiques adaptés et mobiles (tableaux blancs, TV…).
- Equipements informatiques et numériques pour l'Espace 2.0 et pour les agents.

L'équipe

Ces quatre dernières années, l'équipe du centre socioculturel a traversé des périodes de profonds bouleversements, marquées par des évolutions organisationnelles et humaines. Aujourd'hui stabilisée, elle se compose de **professionnelles aux compétences et missions variées et complémentaires**, incluant notamment un agent d'accueil, une référente famille, un agent de développement ainsi qu'un poste de direction. Cette diversité permet une prise en charge globale et adaptée des publics.

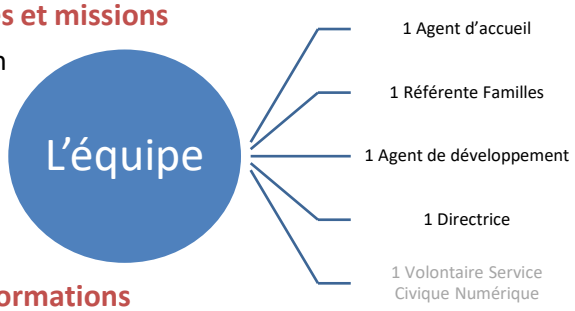

Par ailleurs, l'équipe bénéficie régulièrement de **formations** ciblées, renforçant ses compétences en lien direct avec ses missions et l'accueil des différents publics. Depuis un an et demi, des analyses de pratiques professionnelles ont été mises en place, offrant un espace de réflexion et d'amélioration continue. Ces temps d'échange permettent non seulement d'être plus à l'aise dans l'accompagnement des publics, mais aussi de structurer nos méthodes de travail, tant sur le plan individuel que collectif.

Ces avancées représentent une réelle plus-value pour la structure, mais aussi pour le territoire et les publics accueillis, en garantissant un accompagnement de qualité, adapté et en constante évolution.

Dynamique partenariale

Le réseau d'acteurs partenarial de la ville s'est progressivement consolidé et élargi au fil des années, devenant aujourd'hui un levier essentiel de collaboration et d'innovation. Fruit d'un travail patient d'interconnaissance et de co-construction, il a su évoluer pour donner naissance à des actions concrètes et variées. Les niveaux de partenariat, bien que diversifiés, reflètent cette maturité : certains acteurs, engagés depuis longtemps et impliqués dans de multiples projets, en constituent le socle, tandis que d'autres, plus récents, apportent un regard neuf, des apports sur des sujets plus récents et une dynamique renouvelée.

Ainsi, l'équipe de l'Atelier 860 a mis en place ou participe activement à différents réseaux ou COPIL en lien avec les thématiques inscrites dans ses missions.

Animation des Réseaux parentalité :

Ces temps de travail en réseau pour l'ensemble des acteurs parentalité du territoire ont été répartis en quatre groupes :

- Par entrée thématique « d'actions » :
  - La ''santé culturelle du tout petit et les 1000 premiers jours'' (Festival Passeurs d'éveil)
  - Les loisirs et les vacances des familles Ifoises (dont le Forum vacances)
- Par entrée thématique « publics » :
  - La parentalité de la ''petite enfance et l'enfance''
  - La parentalité de la ''jeunesse''.

Cela permet d'affiner les sujets abordés en fonction des publics. Les deux derniers groupes ont mis en évidence des constats partagés à partir desquels nous avons dégagé des thématiques qui sont déployées en actions concrètes.

Participation au Réseau Emploi :

Nous participons au réseau Emploi de la Ville, notamment au titre des Matinées emploi mises en place à l'Atelier 860 avec, la Mission Locale et le PLIE. Ce réseau est constitué également du CCAS, du service jeunesse via l'Accueil Jeunes Adultes (AJA), de France Travail et du Conseil Départemental notamment sur le volet accompagnement au RSA. Il permet de revenir sur :

- Les actualités des acteurs,
- Les éléments contextuels des acteurs avec un retour sur les fréquentations des permanences et les besoins des bénéficiaires,
- La présentation de nouveaux acteurs ou dispositifs
- La présentation ou la co-animation d'actions spécifiques.

Participation au COPIL santé :

Il a fait l'objet de présentations d'acteurs et d'actions santé inscrits dans le projet de prévention santé de la Ville. Il permet de mettre en lumière les besoins repérés des habitants en matière de santé et des actions spécifiques qui peuvent être mises en place pour y répondre.

Participation à la cellule de veille éducative :

Regroupant les différents acteurs et services socio-éducatifs de la Ville, elle vise à analyser les situations complexes afin de proposer un accompagnement personnalisé et adapté de l'enfant et de sa famille, tout en facilitant les orientations le cas échéant.

Participation aux différents temps de travail autour de la Convention Territoriale Globale (CTG) :

Réunissant l'ensemble des services et élus de la Ville concernés et la CAF, ils permettent une lecture et des réflexions autour des différentes thématiques : la parentalité, l'accès aux droits, le logement, l'animation de la vie sociale, la petite enfance, l'enfance-jeunesse, le bien-être/santé. Plus spécifiquement, il s'agit pour le centre socioculturel :

- Du volet numérique, des permanences emploi et CCAS – axe *accès aux droits*
- Des démarches et les outils de la participation et l'implication des habitants - axe *animation de la vie sociale*
- Le travail de réseau des acteurs de la parentalité et ses actions au service des familles du territoire – axe *parentalité*

Participation aux réseaux animés par la CAF du Calvados :

- Culture : il favorise l'interconnaissance des structures et permet de porter à la connaissance de chacun des dispositifs ou expériences dans le domaine de la culture.
- Chargés d'accueil : animé par la CAF du Calvados. Mis en place depuis 2022, il a pour vocation de favoriser la rencontre et le partage d'expériences des chargés d'accueil dans le Calvados.
- Référente()s familles : des rencontres qui permettent d'échanger des actualités et des expériences de chacun et de voir aborder des thématiques spécifiques. Ce réseau est complémentaire à R2vacances, spécialisé dans l'accompagnement au départ en vacances pour les familles et animé aujourd'hui par la CAF du Calvados.

Nous nous rendons également aux premiers temps de travail liés à la mise en place de la Fédération des centres sociaux dans le Calvados.

Nos partenaires :

Chaque sujet, chaque thématique que nous portons, nous amènent à tisser des collaborations spécifiques, adaptées aux enjeux et aux publics concernés. Ainsi, selon les projets, nous travaillons avec des partenaires variés (ex : AE14 autour de l'engagement et bénévolat). Cette approche ciblée nous permet de mobiliser les expertises les plus pertinentes et de construire des réponses adaptées, tout en renforçant la richesse et la complémentarité de notre réseau d'acteurs.

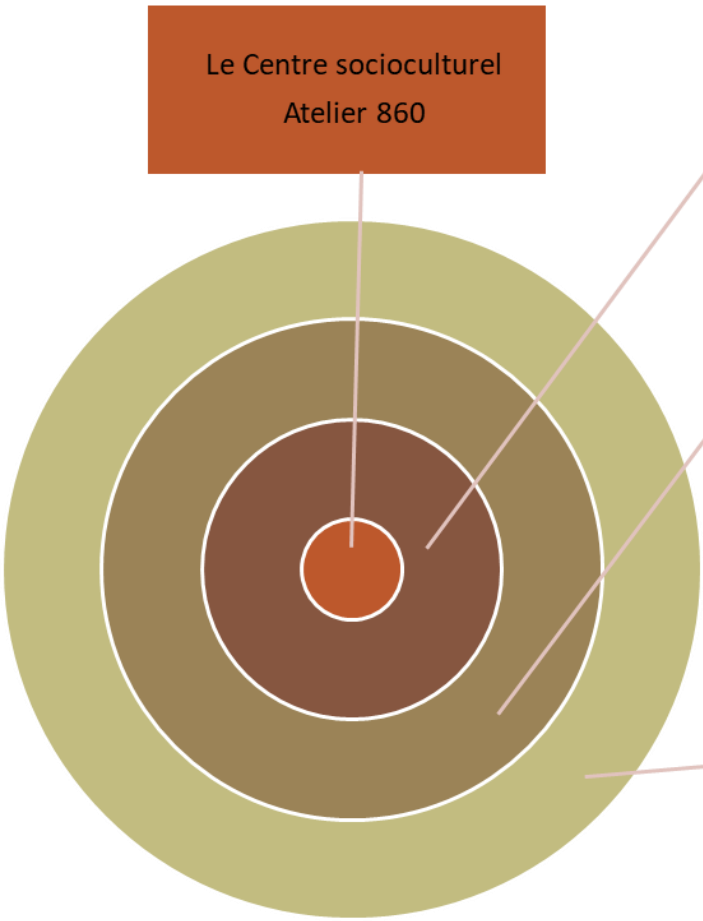

Des services de la Ville: Petite enfance éducation, Enfance Jeunesse, Service culture, l'ADT, service Projet social de territoire/PDL

Le CCAS

La CAF

La Maison des solidarités

L'A.P.A.J.H/ Foyer Oxygène/ A.P.S.V/ LADAPT/EPSM

Le Sablier/La bibliothèque

Acteurs de l'Emploi : Le PLIE, Mission Locale, France travail

Les établissements scolaires

Réseau Vacances AROEVEN

Maison des Ados 14

RSVA/ IMPro Démouville

Les Resto du cœur/ Secours populaire

L'AE14

Réseau CSC CAF

C.A.M.S.P

ARS/ DRAF/Projet alimentaire territorial

L'EPE

IRTS

Ce travail de bilan est toujours un moment particulier dans la vie de la structure, à la fois pour les élus qui en sont à l'initiative et pour les équipes qui contribuent à l'enrichir et à faire vivre le projet. Il permet en effet de marquer un point d'étape après huit années de fonctionnement et un second contrat de projet.

Pour dresser ce bilan, le centre socioculturel a mobilisé une **méthodologie** rigoureuse et participative, combinant plusieurs sources d'analyse et de consultation. Un questionnaire auprès des habitants a permis de recueillir leurs retours, attentes et perceptions des actions menées. Parallèlement, un questionnaire dédié aux partenaires a pu nous éclairer sur leur vision des actions mises en place et des collaborations développées. Ces données ont été enrichies par un travail de bilan interne avec l'équipe, favorisant une réflexion collective sur les pratiques et les résultats obtenus. Enfin, des échanges avec les élus ont permis de confronter les constats partagés et mettre en exergue les enjeux puis les perspectives à imaginer.

Ce processus s'est également appuyé sur une analyse documentaire approfondie, intégrant les rapports d'activité annuels, les données de fréquentation, les bilans des appels à projets, les bilans de projets partenariaux et le bilan de la CTG. Cette approche croisée a garanti une évaluation globale, objective et ancrée dans les réalités du terrain, offrant une base solide pour les orientations futures de l'Atelier 860.

Ce bilan met en lumière une dynamique positive : le centre socio-culturel est désormais un acteur incontournable du territoire, reconnu pour son expertise et son ancrage local. Cependant, l'évolution des publics et de leurs besoins appelle à repenser les modalités d'accompagnement et à consolider les moyens pour garantir une réponse de qualité à tous.

Retours des habitants et des partenaires

La **qualité d'accueil** est ce qui est le plus apprécié par les habitants et les professionnels. L'Atelier 860 est également vu comme **un lieu d'échanges et de partage**.

Les activités les plus et les moins repérées sont les mêmes chez les habitants et les partenaires, c'est-à-dire que les activités parents-enfants, les ateliers cuisine, les sorties sont bien identifiés tandis que les activités parents-ados, l'espaces ressources et informations et les actions de mobilisation sociale le sont le moins, ce qui semble cohérent avec l'ancienneté des actions.

Pour les habitants, la question des **modalités et des horaires** d'inscription aux activités du centre socioculturel représente un enjeu d'accessibilité. En effet, les contraintes professionnelles et les rythmes de vie actifs rendent souvent difficile la participation aux propositions de la structure, notamment lorsque les créneaux d'inscription coïncident avec les heures de travail. Les habitants expriment ainsi le besoin d'une plus grande flexibilité : horaires élargis, inscriptions en ligne par exemple.

La **communication** est un pont essentiel entre l'Atelier 860, ses partenaires et le public.

La communication du centre socioculturel, perçue à travers **le prisme des habitants**, repose principalement sur le « bouche à oreille » et les plaquettes d'information, qui constituent les canaux privilégiés pour plus de la moitié d'entre eux. Ces supports papier, souvent distribués localement ou affichés dans des lieux de passage, semblent jouer un rôle-clé dans la diffusion des activités et des actualités du centre. Viennent ensuite les réseaux sociaux (utilisés par environ 20 % des habitants) qui permettent une communication plus dynamique et instantanée, notamment auprès des publics plus jeunes. Enfin, les orientations par les partenaires locaux ou la presse écrite ne concernent qu'une minorité, avec moins de 10 % des habitants y ayant recours, ce qui souligne une préférence marquée pour des supports plus directs et accessibles au quotidien. Cette répartition révèle une communication encore ancrée dans des méthodes traditionnelles, tout en intégrant progressivement les outils numériques.

Pour les partenaires, la communication numérique occupe une place centrale (envoi de courriels et réseaux sociaux). En complément, les supports visuels et papier jouent un rôle-clé notamment pour toucher les publics moins connectés ou pour marquer les esprits lors d'actions spécifiques (plaquette, flyers…). Enfin, les réseaux professionnels font de la communication un levier essentiel non seulement pour diffuser l'information mais aussi accompagner les publics cibles. En effet, les supports qui permettent aux partenaires de connaître les actions et les actualités de l'Atelier 860 sont estimés utiles pour eux à 87,5% et à relayer auprès des publics à 81,3%. Les retours mettent en lumière plusieurs pistes pour renforcer l'efficacité de la communication de l'Atelier 860. Il s'agirait notamment d'augmenter la fréquence de diffusion des informations afin de maintenir un lien régulier et dynamique avec les partenaires. Par ailleurs, une meilleure utilisation des canaux de la ville - réseaux sociaux, site internet, journal municipal -permettrait d'élargir la visibilité des actions menées. Pour rendre la communication plus attractive et concrète, l'intégration de retours en images (reportages, témoignages visuels) et la mise en avant d'un agenda clair des événements à venir sont également plébiscitées. Ces ajustements permettraient aux partenaires d'avoir accès et de diffuser les informations plus facilement et de rendre lisibles des projets portés par l'Atelier 860.

Impacts du centre socioculturel pour les habitants

Pour les habitants, l'impact du centre socioculturel se mesure avant tout par la création de liens sociaux et la qualité des échanges. Près de 70 % d'entre eux soulignent que la structure leur offre l'opportunité de partager des temps collectifs, de rompre l'isolement et d'échanger avec d'autres, dans un cadre convivial et bienveillant. À plus de 50 %, ils mettent également en avant la possibilité de rencontrer d'autres habitants. Ces moments permettent aussi de prendre du temps pour soi et d'acquérir des nouveaux savoirs ou compétences pour plus de la moitié d'entre eux. Pour un quart d'entre eux, l'Atelier 860 leur a permis de prendre confiance en eux ou d'être soutenus/accompagnés.

Les habitants associent avant tout le centre socioculturel à des valeurs humaines telles que le partage, la convivialité et la richesse des échanges. Ces notions, régulièrement citées, reflètent l'importance accordée à la qualité des relations et à la création d'un espace où chacun peut se sentir écouté, accueilli et orienté. Le centre apparaît ainsi comme un lieu où l'on ne vient pas seulement pour des activités, mais pour vivre une expérience collective. A plus de 60%, ils souhaitent participer à des projets collectifs et près de 20 % en proposer eux-mêmes, sous forme d'activités artistiques et de bien-être ou de sorties par exemple.

Le centre socio-culturel a également joué un **rôle-clé dans l'ouverture culturelle des habitants**, en offrant un espace d'échange et de découverte accessible à tous. Grâce à ses activités, 43,7 % des participants ont pu s'ouvrir à de nouvelles pratiques culturelles, tandis que 40 % ont acquis de nouveaux savoir-faire, et une part significative a découvert des lieux inédits. Par ailleurs, 35,2 % des habitants ont souligné un apport direct en termes de bien-être, illustrant l'impact positif du centre sur leur quotidien. Ces résultats s'expliquent en grande partie par des tarifs accessibles, plébiscités par près de 80 % des usagers, ainsi que par une programmation variée : 67 % ont bénéficié de spectacles, et plus de la moitié ont participé à des activités artistiques ou des résidences d'artistes. Ces initiatives ont non seulement favorisé le partage entre habitants, mais aussi renforcé le lien social et l'accès à la culture pour tous.

Le centre socio-culturel a également joué **un rôle significatif dans le soutien aux familles**, en proposant un espace dédié et des animations spécifiques. Grâce à ces initiatives, 56,8 % des familles participantes ont pu réutiliser dans leur quotidien, les conseils, les activités ou les documentations proposés renforçant ainsi leurs pratiques éducatives et leur lien familial. La découverte de la salle dédiée aux familles a permis aux parents de s'approprier des outils concrets, favorisant un environnement enrichissant pour leurs enfants. Ces retombées positives soulignent l'importance d'un accompagnement adapté et accessible, qui répond aux besoins variés des familles du territoire.

Pour les familles, cette salle dédiée au sein du centre socio-culturel nommée **Espace Minute Papillon** répond avant tout à un besoin fort de socialisation pour leurs enfants, une attente majeure exprimée par plus de la moitié d'entre elles. Elles y voient ensuite un cadre idéal pour partager des moments en famille, hors des contraintes du quotidien. Cet espace est également perçu comme un lieu ressource, où documentation, conseils et outils pratiques sont mis à leur disposition. Enfin, pour près d'un tiers des familles, il représente une opportunité de rencontrer d'autres parents, créant ainsi un réseau de solidarité et d'échanges.

Impacts du centre socioculturel pour les partenaires

Les objectifs de la structure sont clairement identifiés par les partenaires et ce quelle que soit la durée du partenariat ou l'arrivée du professionnel sur le territoire.

Les principaux axes de collaboration entre le centre socioculturel et ses partenaires territoriaux s'articulent autour de l'éducation et la prévention, l'inclusion sociale, le renforcement du lien social, ainsi que l'autonomie des publics. Ces collaborations reposent sur la mise en œuvre d'actions communes, l'orientation des publics vers les partenaires, les dispositifs adaptés et une ambition partagée : rendre accessibles les actions proposées. Cette approche collective s'inscrit dans une logique de complémentarité et de mutualisation des ressources.

Impacts du centre socio-culturel pour les publics

Le centre socioculturel est vu comme un lieu ressources et repère pour les habitants et les familles :

- D'écoute, d'information, d'orientations
- De rencontres/lien social/lutte contre isolement

- De soutien, où les habitants sont acteurs et valorisés

Parole d'acteurs : *« d'utilité publique », ce lieu est un repère pour les familles, les habitants, un lieu de sécurité, de non-jugement, de rencontres, de lien social, d'information et d'accompagnement »*

Impacts du centre socio-culturel pour le territoire

Le centre socioculturel est perçu comme un espace ressources et d'échanges entre les habitants mais également pour les professionnels.

Parole d'acteurs : *« Le centre socioculturel joue un rôle clé sur le territoire en renforçant la cohésion sociale et en créant un espace d'échange entre les habitants »*

« L'Atelier 860 est en lieu de rencontre important pour les habitants. C'est un lieu de vie qui favorise les échanges et la pratique d'activités en famille ».

« Dynamise la ville car toujours des actions en cours qui toucheront un public en particulier à un moment donné »

Impacts du centre socio-culturel dans les structures partenaires

Le centre socioculturel est aujourd'hui identifié comme un véritable partenaire :

- Identification et complémentarité des structures et des approches ;
- Pertinence de l'accompagnement (avec la création de nouveaux ou davantage de dispositifs…) ;
- Mutualisation des moyens, des savoirs, des compétences, avec un enrichissement professionnel ;
- Permet un rayonnement sur le territoire, d'élargir les publics, de rendre les structures accessibles ;
- Insuffle une dynamique.

Impacts des collaborations vus par les partenaires

A 85,7% les partenaires ont des **actions communes** avec le centre socio-culturel :

- A plus de 70% elles sont considérées comme **très satisfaisantes**, le reste étant satisfaisant
- Avec un **impact positif** voire très positif pour les publics :
  - Accès à de l'information, à des connaissances ou compétences dont psycho-sociales ;
  - Accompagnement, proximité avec des professionnels ;
  - Découverte de nouvelles structures.

98% des partenaires ont déjà orienté des publics vers l'Atelier 860 et cette **orientation** est évaluée comme efficace à + de 90%, et ce grâce à un accompagnement personnalisé de l'équipe (disponibilité, accueil privilégié etc…).

A 96,8%, **le travail de réseau** apporte une plus-value :

- Enrichissement des pratiques ;
- Interconnaissance des professionnels, moins d'isolement des professionnels ;
- Meilleurs orientation et accompagnement des publics ;
- Connaissance des ressources et coordination sur le territoire ;
- Circulation de l'information et mutualisation des moyens.

Huit axes majeurs : Les enseignements-clés du bilan

Témoignant de la dynamique entretenue ces dernières années et des avancées significatives du centre socioculturel tout au long de ce contrat de projet, **huit axes majeurs** ressortent de l'ensemble de cette phase d'évaluation :

1. Une structure mieux identifiée et ancrée dans son territoire

Le centre socio-culturel a renforcé sa visibilité et sa reconnaissance, tant auprès des habitants que des professionnels. Cette meilleure identification, notamment de ses missions, s'est traduite par une augmentation significative des orientations de publics, confirmant son rôle dans le tissu local.

2. Une évolution des publics accueillis et de leurs besoins

Les publics accompagnés aujourd'hui présentent des besoins accrus et spécifiques (publics vieillissants, personnes allophones, en situation de handicap ou de fragilité). Ces constats soulignent la nécessité d'un accompagnement adapté et de réponses individualisées et inclusives.

3. Une fréquentation et une participation en hausse, reflets d'une dynamique inclusive et diversifiée

Ces dernières années, le centre socioculturel a connu une **augmentation significative de sa fréquentation,** portée à la fois par l'orientation active des partenaires et par l'élargissement de son offre d'activités. Cette évolution a permis de toucher de nouveaux publics, notamment des jeunes parents et des parents d'adolescents, grâce à des actions ciblées et adaptées à leurs besoins.

Parallèlement, la **participation** des habitants et des familles s'est renforcée de manière durable. Cette implication croissante s'appuie sur des actions de rencontre et de médiation préalables, qui favorisent la création de liens de confiance et encouragent l'engagement dans la vie de l'Atelier 860. Ces résultats témoignent de la diversité de l'implication des habitants et des niveaux de participation. En effet, les habitants et les familles peuvent être porteurs d'initiatives (animation ou co-animation d'ateliers, etc..), participer à des actions du territoire ou être impliqués dans des dynamiques à long terme autour du

numérique, des jardins partagés, du "Partage autour du piano" ou encore des "Rencontres autour du français". Ainsi, c'est plus d'une vingtaine de bénévoles différents qui s'investit au sein du centre socio-culturel sous diverses formes. Ces initiatives illustrent également l'évolution du projet notamment sur le *secteur Famille* et la capacité de la structure à encourager et accompagner les projets émergents.

4. Un réseau partenaire élargi et un travail collaboratif fructueux

Le centre a développé et consolidé son réseau de partenaires, ce qui a permis :

- Une meilleure orientation des publics vers les activités et les acteurs pertinents.
- Une connaissance affinée des besoins des habitants et des familles, grâce à une collaboration accrue avec les acteurs locaux.
- Une adaptation des réponses proposées en lien avec les spécificités des publics accueillis (ex : contremarques CCAS).

La structure a poursuivi et renforcé son travail partenarial, en co-construisant des actions pertinentes et adaptées aux besoins des habitants et des familles. Ces collaborations ont permis d'élargir l'offre d'activités et de services, tout en favorisant une approche globale et inclusive.

Particulièrement, la dynamique du Réseau Parentalité a été activement maintenue ces dernières années, consolidant le travail partenarial et interservices au service des familles. Le réseau parentalité, dédié dorénavant aux différentes étapes de la vie familiale – petite enfance/enfance et jeunesse, culture et loisirs/vacances – continue de se structurer et de répondre efficacement aux besoins diversifiés des familles selon les tranches d'âge concernées. Cette approche différenciée permet d'adapter les actions et de proposer des réponses mieux ciblées, que ce soit en matière de soutien éducatif, de loisirs ou d'accompagnement parental.

Les actions menées à l'échelle territoriale, en partenariat avec la référente familles, se sont révélées particulièrement bénéfiques. Elles renforcent non seulement le lien de confiance entre les professionnels et les familles, mais elles favorisent également une meilleure connaissance des missions et des compétences de chacun. Ce travail collaboratif contribue à une réorientation optimisée des familles vers les ressources adaptées à leurs besoins spécifiques et à la mise en place d'actions pertinentes.

5. Une offre structurée et ciblée, au service des habitants et du territoire

L'offre du centre socioculturel s'est progressivement structurée pour répondre de manière précise aux besoins des habitants, tout en s'alignant sur les objectifs de la structure, les moyens humains mobilisables et les enjeux repérés sur le territoire. Plusieurs axes ont fait l'objet d'un travail approfondi et structurant au sein du centre socioculturel. La question du numérique a été particulièrement investie, avec le développement d'ateliers et d'accompagnements pour favoriser l'inclusion et l'autonomie des publics. Par ailleurs, la thématique de la santé a connu une évolution majeure, intégrant des actions de cuisine santé

en fonction des publics cibles, par l'intermédiaire de prestataires et des ateliers bien-être de manière régulière.

Enfin, l'accès aux droits a été réinvesti, notamment avec l'évolution de permanences (CCAS, PLIE, Maison de l'habitat etc..), l'idée étant de s'adapter aux réalités du territoire et de renforcer son rôle d'interface entre les habitants et les ressources disponibles.

L'Atelier 860 a su construire une programmation par période pour davantage de lisibilité (janvier-juin/ septembre-décembre puis à chaque période de vacances scolaires).

En période scolaire, l'offre s'articule autour de cinq axes structurants :

- La santé, avec des actions de prévention et des ateliers bien-être ;
- Les habitants, en favorisant les espaces d'échange et de participation citoyenne ;
- Les familles, à travers des activités intergénérationnelles et des temps de soutien à la parentalité ;
- Le numérique, avec des ateliers d'initiation et d'accompagnement aux outils numériques ;
- Les agendas locaux, en positionnant la place de l'Atelier 860 le cas échéant sur les événements de la ville.

Pendant les vacances scolaires, la programmation se recentre sur le loisir et la détente, en proposant des activités pour tous les publics — familles- habitants — avec une attention particulière portée aux dynamiques collectives (sorties, projets partagés) et au bien-être. Cette approche permet de rythmer l'année, tout en renforçant le rôle du centre comme lieu de rencontre, de lien social, intergénérationnel et s'adressant à tous.

6. Une communication renforcée et structurée pour une meilleure visibilité

Au fil des années, le centre socioculturel a structuré sa communication en instaurant des habitudes. Des mailings réguliers permettent de diffuser les informations essentielles, tandis que des zooms thématiques ciblent les actualités et servent de relance pour des actions précises. Les réseaux sociaux, plus précisément Facebook, complètent cette stratégie en offrant une visibilité instantanée. Par ailleurs, les plaquettes d'information, avec leur visuel constant et reconnaissable, facilitent les repères pour les publics et renforcent l'identité de l'Atelier 860.

Ainsi, la diversification des canaux de diffusion et la structuration des outils de communication et de recueil ont permis d'améliorer la visibilité des actions et la connaissance des publics.

Néanmoins, bien que des progrès significatifs aient été réalisés dans la communication à destination des habitants, des efforts restent à poursuivre, notamment sur la réalisation de la plaquette semestrielle et l'amélioration des outils pour les rendre plus accessibles et inclusifs. Un travail approfondi avec les partenaires s'avère également essentiel pour optimiser leur rôle de relais d'informations et favoriser l'orientation des publics vers les actions du centre.

7. L'accessibilité et l'inclusion : des outils et des espaces repensés pour tous

Conscient des enjeux d'accessibilité, le centre socioculturel a engagé une réflexion approfondie pour adapter ses outils de communication et ses modalités d'accueil, afin de répondre aux besoins de tous les publics, y compris les personnes en situation de handicap, allophones ou en fragilité sociale. Il s'agit de développer des supports simplifiés ou adaptés pour faciliter l'information et l'orientation. Par ailleurs, le bureau d'accueil a été entièrement réaménagé pour offrir un espace plus grand, ergonomique, chaleureux et accessible. Ces démarches s'inscrivent dans une volonté forte de faciliter l'accès aux actions et de conforter les conditions d'accueil.

8. Le lien social, un besoin essentiel mis en évidence pour les habitants et les familles

Les habitants et les familles expriment un besoin croissant d'espaces d'échange, de convivialité et de partage, où chacun peut se ressourcer, se retrouver et rompre l'isolement. Que ce soit à travers des sorties collectives, des activités variées ou des temps d'échanges informels, ces moments apparaissent comme des leviers essentiels pour renforcer les liens, favoriser la rencontre et créer du bien-être. Les retours des publics confirment que ces espaces de sociabilité, accessibles et bienveillants, sont très recherchés et jouent un rôle-clé dans la lutte contre l'isolement, tout en contribuant à l'épanouissement individuel et collectif.

Les familles mettent particulièrement en avant les espaces au sein de l'Atelier 860 où elles peuvent se retrouver, échanger et tisser des liens de confiance et de solidarité. Ce climat convivial est notamment favorisé par les activités de loisirs organisées durant les vacances. Ces moments partagés, qu'il s'agisse de sorties régulières, d'ateliers manuels ou encore de spectacles, sont perçus par de plus en plus de familles comme des opportunités pour se rencontrer et renforcer les liens entre elles et au sein de leur foyer.

Bilan – Les actions et les constats - synthèses par thématique

A l'appui des rapports, bilans d'action, fréquentations, et retours des questionnaires l'équipe a pu prendre du recul et analyser collectivement la réalisation ou non des actions projetées sur le second contrat de projet, les effets notamment sur les publics accueillis, l'impact et la cohérence des actions. Ainsi, il a pu être établi le degré d'atteinte des objectifs fixés.

L'ACCUEIL

Développer le 1er niveau d'accueil :
Faire de l'accueil un lieu ressources, de convivialité et d'informations

RÉALISATIONS

90% des actions ont été réalisées

Les actions:

- Outil de traitement des données
- Fiche de renseignements

- Recueil et traitements des besoins exprimés par les habitants
- Regards croisés de l'équipe, observation et analyse partagées

- Mailings systématisés et organisés en équipe, avec création d'une trame attractive

- Constituer une base d'informations et la mettre à jour

- Implication dans les réseaux internes Ville: Cellule de veille ; emploi ; santé
- Participation aux réseaux Centres socio culturels: R2 vacances ; REAAP ; Culture ; Référents Familles; Fédération des centres sociaux culturels
- Animation ou co-animation de réseaux locaux: Réseau parentalité ; loisirs-vacances
- Entretenir les réseaux de travail: Actions culturelles, solidarité et handicap

- Création et alimentation des supports d'information thématisés
- Installation d'un espace café propice à l'échange et des espaces permanents pour les différents publics
- Visite et présentation de l'Atelier 860 lors des 1ers accueils

- Participation des agents aux événements ville (promotion de l'Atelier 860)
- Invitation des partenaires à l'Atelier 860 (activités, événements, visite...)

RETOURS SUR LES OBJECTIFS

Nos intentions ont été respectées : posture, orientation, veille de l'équipe sur les thématiques du CSC

Poursuivre le travail d'identification du centre et de ses actions par les habitants et les partenaires

Faire vivre des espaces d'activités libres et de convivialité, "information et ressources"

Poursuivre le travail d'interconnaissance avec les partenaires

Faciliter l'orientation des publics

CONSTATS

La structure est davantage repérée par les habitants et les professionnels
+ d'orientations des publics par les professionnels
Les publics accueillis demandent un accompagnement important (publics vieillissants, allophones, porteurs de handicap, en fragilité)
Élargissement du réseau de partenaires ; le travail de réseau porte ses fruits
La communication est essentielle : élargissement des canaux de diffusion

Temps de travail conséquent
Création d'outils adaptés
Nécessité d'un accompagnement adapté notamment sur la question du cadre et des habilités sociales

EFFETS

Connaissance affinée des publics accueillis
Meilleure identification des besoins des habitants et des familles
Meilleure prise en compte des besoins des habitants

Des réponses + adaptées
Meilleure orientation des publics vers les activités et les partenaires

LIEN SOCIAL/BIEN-ÊTRE

Favoriser l'accès de tous à la vie sociale

RÉALISATIONS

85% des actions ont été réalisées

Les actions:

- Permanence EPE
- Permanence Emploi
- Permanence CCAS
- Accompagnement aux vacances: mise en place forum vacances et rdv d'accompagnement
- Petits déjeuners actu
- Accueil et relais d'informations partenaires: habitat, solidarité, aidants...
- Numérique: accès libre et ateliers
- Échanges de pratiques habitants (réflexion sur la cuisine)
- Co-animation/animation d'ateliers et de partages d'habitants
- Travail d'interconnaissance des partenaires: relais, orientation de publics ciblés
- Connaitre et faire du lien avec les bailleurs sociaux
- Aller vers les publics: actions délocalisées
- Adaptation de la communication vers des formes plus inclusives: formations et équipements notamment à l'accueil
- Adaptation de la communication vers des formes plus inclusives: supports de communication (FALC, picto...)
- Activités de loisirs attractives permettant l'accompagnement vers d'autres types d'actions
- Action de remobilisation
- Rencontres avec les publics partenaires pour rassurer et faire connaitre les actions de l'Atelier 860 (CLAS, ASL)
- Travail partenarial avec les structures médico-sociales du territoire pour favoriser l'accès et la mixité des publics
- Accompagnement des publics vers les événements culturels ville (visite, atelier de médiation...)
- Accueil de spectacles
- Mise en place d'activités de pratique artistique, culturelle et d'expression
- Identification et relais vers les publics aides du CCAS en matière d'accès culturel
- Projets et parcours culturels: Etablir une programmation culturelle avec les habitants en lien avec le service culture
- Accueil d'artistes et résidences d'artistes
- Actions à destination des habitants sur enjeux sociétaux de la vie quotidienne: **numérique** (ateliers, visites, projets, quinzaine du numérique, repérage des acteurs et acculturation des agents...)
- **santé** (ateliers bien-être, visites, supports de prévention, projets type Tous à table, semaine du goût ...)
- **environnement** (ateliers, visites, projets type "Recyclage et réemploi" ...)
- **solidarité** (actions type marche octobre rose, repérage des acteurs et acculturation des agents et supports de prévention pour la lutte des violences faites aux femmes, Resto du cœur...)

RETOURS SUR LES OBJECTIFS

Nos intentions ont été respectées : appui sur les dynamiques collectives et outils existants, et des actions favorisant la rencontre et les échanges

Maintenir et développer l'accès aux droits

Favoriser le partage de connaissances, de compétences entre habitants

Accompagner l'accès aux activités collectives aux personnes les plus éloignées des structures et des institutions

Favoriser l'accès à la culture

Développer des actions à destination des habitants sur les enjeux sociétaux de la vie quotidienne (numérique, santé, env, solidarité)

CONSTATS

Les actions de **lien social** sont largement prébicitées. On note des situations d'isolement importants, et l'accueil de personnes en fragilité où le maintien de lien social est essentiel. Les actions de remobilisation sociale ont également tout leur sens.

La **culture** a été travaillée de manière transversale et importante : Propositions de spectacles, d'activités artistiques, tarification accessible, accueil d'artistes (ateliers, expositions, résidence...).

Le **numérique** : Offre élargie et structurée sur 2 axes *Lutte contre la fracture numérique* et *Lien social/participation* . L'accueil d'un service civique est une + value et l'apport technique d'un intervenant est nécessaire.

Les **permanences** : évolution très importante→ départs de France Travail et de l'EPE.

Las actions d'**aller vers** ont été très modestes, sous forme d'actions délocalisées essentiellement. L'attention a été portée sur le travail d'orientation avec les partenaires des publics les plus éloignés.

Les actions **santé et le bien-être** viennent en réponse aux besoins repérés (santé mentale, nutrition). Ils sont également des leviers pour l'estime de soi.

EFFETS

Des thématiques/ offres mieux repérées par les habitants
Des propositions + structurées | Accueil de nouveaux publics | Partenariats élargis

Les centres socioculturels sont repérés par leur objet même, le lien de confiance avec les habitants comme lieux ressources et facilitateurs voire promoteurs sur les thématiques de vie quotidienne, santé bien-être et l'accès aux droits

PARENTALITÉ

Renforcer les liens familiaux et valoriser les compétences parentales

RÉALISATIONS

90% des actions ont été réalisées

Les actions:

Espace Minute Papillon:
- constitution de ressources pour les familles consultables et empruntables- favoriser l'emprunt des outils et matériel
- créneaux d'accès libre pour les familles
- temps d'échanges et de partage pour les familles en recherche de socialisation pour leur enfant de - 3 ans
- poursuivre l'équipement (constitution de malles thématiques, rangements...)

Accompagnement accès aux vacances:
- mise en place d'un forum vacances
- mise en place de rdv parents d'accompagnement co-portés par le CCAS
- faciliter l'accès aux séjours collectifs (relais d'informations, mise en place d'un départ)

- Ateliers d'informations et d'échanges sur les repères éducatifs
- Mise en place d'actions famille en proximité des écoles
- Accompagner la mise en place de temps d'échanges entre aidants familiaux
- Création d'un outil de recueil des attentes et d'expression des familles
- Mise en place de cafés des parents sur les questions de vie quotidienne des familles
- Activités parents-enfants
- Sorties en famille
- Mise en place d'un festival d'éveil 0-3 ans
- Mise en place de parcours du jeune spectateur

- Actions "temps pour soi" pour les parents

Mise en place d'actions partenariales selon les besoins repérés:
- le CLAS (estime de soi/confiance en soi pour les parents)
- les écoles (petits déjeuners, échanges avec les familles)
- la PMI (accompagnement des familles et connaissance des activités de l'Atelier 860 à travers des temps de lecture)
- les structures de la ville (accompagnement des familles sur à la cellule de veille, besoin repérés comme l'éducation aux écrans)

- Mise en œuvre de l'annuaire des acteurs de la parentalité
- Animation du réseau parentalité

RETOURS SUR LES OBJECTIFS

Nos intentions ont été respectées : accompagner toutes les familles, dans leur quotidien et leurs transitions

Faire de l'Espace Minute Papillon un lieu de rencontre, ressource et d'échanges

Permettre aux familles de prendre confiance et de souffler

Permettre la rencontre, l'échange et les initiatives entre parents

Favoriser le partage de temps familiaux et des activités propices au faire ensemble

Impulser et faire vivre une dynamique de réseau sur la thématique parentalité

CONSTATS

Des familles présentent des fragilités et une fatigue parentale, ressentent une pression importante
Les familles ont du mal à prendre du temps pour elles
Des familles en attente de lien social et de socialisation pour leurs enfants

Les **ateliers et sorties parents-enfants** fonctionnent bien
Espace Minute Papillon : Fréquentation en hausse constante
Élargissement des actions familles De la grossesse, parents de petits aux familles d'ados. Temps conséquent consacré aux familles d'ados

Des actions parentalité repérées et plébiscitées permettant un travail de fond avec les familles
Expérimentation de plusieurs formes pour les actions parentalité (spectacles, café parents etc...) avec des fréquentations parfois assez faibles
Des actions co-animées avec le relais de la référente familles et des appuis pédagogiques et logistiques (éveil bébés, cafés parents, RSVA...)

Évolution du **réseau parentalité** avec 2 groupes par entrée publics: Petite-enfance/enfance et jeunesse depuis 2023 + Élargissement et accueil de nouveaux acteurs : Maison des ados 14, MDS, Atrium

Accompagnement des familles sur l'**accès aux loisirs, à la culture et aux vacances**: mises en place du Forum vacances et des permanences co-portées AT.860/CCAS/MDS, de places consacrées et de contremarques, de médiation culturelle et du Festival Passeurs d'éveil

Accompagnement des familles fragilisées: aide financière CCAS sous forme de contremarques, rdv individuels avec la Référente Familles avec éventuelle orientation vers des partenaires

Investissements réguliers pour équipement volet familles (matériels pédagogiques, mobiliers, documentations...)

EFFETS

Création de réseaux et de liens entre parents
De nombreuses actions partenariales communes avec un investissement des partenaires (co-animation, accueil du réseau etc) et beaucoup de thématiques abordées/ propositions affinées en fonction des besoins partagés repérés
Connaissance plus fine des acteurs entre eux et un partage des problématiques des familles

Un accompagnement des familles plus pertinent et des réponses rapides vers les professionnels et les dispositifs adaptés

LA PARTICIPATION

Favoriser la participation et l'implication des habitants

RÉALISATIONS

80% des actions ont été réalisées

Les actions:

- Dynamique de groupe: repérage des centres d'intérêt et des savoirs-faire, mise en place d'actions collectives
- Mise en place d'outils d'expression et de participation

- Mise en place des contrats de collaborateur bénévole
- Mise en place d'outils d'informations et de valorisation du bénévolat

- Accompagnement des habitants sur l'animation ou la co-animation d'ateliers ou d'actions
- Mise en avant les actions et savoirs-faire des habitants
- Échanges de pratique
- Initiatives d'habitants: Rencontres avec les habitants pour identifier les attentes et la faisabilité; Accompagnement par et de l'agent sur la mise en œuvre du projet (logistique, rencontres avec les élus...)
- Implication des habitants dans la programmation des vacances de l'Atelier 860
- Mise en place de rdv habitants à la rentrée sur les orientations de l'année par action ou échanges de pratique
- Implication des habitants sur une programmation culturelle
- Proposition aux habitants de s'impliquer dans des dynamiques locales (parc archéo, environnement, ...) et les accompagner en mettant en place des rencontres et des activités

RETOURS SUR LES OBJECTIFS

Nos intentions ont été respectées : Impliquer les habitants dans des dynamiques collectives, au service et en faveur des autres , à l'appui de leurs compétences

Accompagner des dynamiques collectives

Valoriser les compétences, les savoir-faire et les savoirs des habitants

Accompagner les initiatives habitants

Accompagner les habitants dans l'implication dans la vie locale et du centre socioculturel

CONSTATS

- Posture adaptée des agents qui accompagnent les démarches de groupe et les initiatives avec la réalisation d'un document de référence sur la participation des habitants
- Mise en place des contrats de **bénévoles** et prise de contact d'association qui accompagne la question du bénévolat - Amorce de la réflexion sur le bénévolat
- **Participation au sein des actions du CSC** : animations, co-animations d'habitants, accompagnement de projets d'habitants, mise en place d'une porte ouverte animée par les habitants etc
- **Participation sur des événements locaux** (Forum vacances, Peur sur la Ville) avec une progression de la participation des familles sur des actions
- Dynamique collective engagée sur le jardin partagé du Parc Archéo
- Pas de recurrence des outils d'expression et des temps de préparation de vacances

Entre 20 et 30 bénévoles /an

EFFETS

Accompagnement important des habitants
Réflexion sur le bénévolat
Des habitants et des familles impliqués dans la vie de la structure
Des habitants qui s'investissement facilement dans des propositions

Le centre socio-culturel, un acteur de proximité promoteur de lien social et d'épanouissement.
Le centre socioculturel s'inscrit comme un partenaire facilitateur et aux actions complémentaires.

Les enjeux repérés pour le renouvellement du contrat de projet 2026-2030

À partir des constats, évaluations et bilans du dernier contrat, plusieurs enjeux majeurs émergent pour les cinq prochaines années, articulés autour d'une approche à la fois transversale et inclusive. L'ambition est de fixer les priorités et les orientations stratégiques, en plaçant **l'accessibilité et la complémentarité des acteurs et des actions** au cœur de la démarche, afin de répondre aux besoins évolutifs des publics et du territoire.

---

1. Maintenir la mixité et la diversité des publics.

- Une vigilance à maintenir : constitution des groupes, choix des propositions...
- Une attention particulière pour les **publics en rupture ou en dégradation de lien social** : travail d'identification des publics, des acteurs et des actions et développement d'actions partenariales vers les personnes en situation d'isolement ou de fragilité sociale.
- Rendre lisibles des attendus du centre socioculturel : Clarifier les intentions et les objectifs du centre à travers des chartes et des supports de communication.

---

2. Faciliter l'accès aux activités et adapter les outils de communication.

- Modalités d'accueil : réfléchir les modalités pour les adapter aux besoins des publics, notamment en termes de flexibilité et de proximité (système d'inscriptions, logiciel…).
- Publics spécifiques : poursuivre l'adaptation des outils et des modalités d'accueil pour les personnes à besoins spécifiques (adaptation des supports de communication, pictogrammes et matériel à disposition…).
- Adapter les outils de communication : rendre la communication plus efficace et inclusive.
  - Canaux de communication : faire évoluer les outils (supports variés, numériques, physiques, visuels) pour toucher un public plus large et diversifié.
  - Lisibilité des outils : simplifier et clarifier les messages pour une meilleure compréhension.
  - Partenariats de communication : identifier les acteurs relais et les modes de communication les plus pertinents pour chaque public.
- Espace ressources : consolider cet espace comme un lieu d'information, d'orientation et de soutien pour les habitants.

---

3. Renforcer les réseaux et les partenariats.

- Interconnaissance et partage : poursuivre la construction de liens entre les acteurs locaux pour favoriser la complémentarité des actions et maintenir les participations aux divers réseaux existants.
- Développer la notion de **Parcours de l'habitant** : il s'agit de faciliter l'accès aux ressources et aux services pour les habitants et les familles en s'appuyant sur les partenariats existants.
- Plus particulièrement, il s'agira notamment de :
  - Développer *un Réseau "loisirs-vacances"* étendu, dépassant le cadre actuel du Forum vacances, pour l'élargir aux acteurs accompagnant les loisirs et les habitants.
  - S'impliquer dans la mise en œuvre d'une *cellule de veille sociale*, en collaboration avec le CCAS, afin de faciliter l'identification et de répondre aux besoins sociaux émergents des habitants.
  - Développer la co-constructrion d'actions avec les acteurs locaux et les partenaires des *Réseaux parentalité*, en favorisant une approche participative et adaptée aux réalités du territoire.
  - Favoriser l'interconnaissance de proximité pour le *Réseau Emploi*, à travers un travail commun d'orientation et d'accompagnement des publics pour faciliter leur insertion et leur autonomie.

---

4. Culture : un levier d'expression, d'émancipation et un outil de lien social et d'inclusion.

- Articulation avec les acteurs locaux : travailler en complémentarité avec les acteurs sociaux et culturels du territoire.
- **Culture pour tous** : développer l'accessibilité et l'accès à la culture, notamment pour les publics éloignés (travail de médiation, actions culturelles de proximité, modalités de participation facilitantes…).
- Émancipation par la culture : favoriser l'expression et la participation des habitants à travers des projets artistiques et culturels.

---

5. Faciliter l'accès aux droits.

- Actions de prévention : faciliter l'organisation d'actions, d'ateliers et des permanences pour informer les publics sur leurs droits (budget, santé…).
- Publics éloignés : aller à la rencontre des personnes en situation de précarité ou d'isolement.
- Interconnaissance et complémentarité avec les acteurs : travailler en réseau avec les acteurs de l'emploi, de la solidarité et de l'insertion pour une meilleure orientation des publics et projeter des actions complémentaires.

---

6. Numérique : Réduire la fracture numérique.

- **Offre globale sur la ville** : participer à une réflexion sur les besoins numériques des habitants et rendre lisible l'offre.
- **Lutte contre la fracture numérique** : proposer des ateliers et des accompagnements adaptés aux différents niveaux de compétences et permettant aux habitants de devenir autonome dans les démarches numériques de la vie quotidienne.
- Le numérique comme levier social : utiliser le numérique pour renforcer les liens entre les habitants et leur participation.
- Auto-évaluation : aider les publics à identifier leurs besoins et leur niveau de maîtrise du numérique.

7. Santé : Agir pour la santé et le bien-être des habitants.

- Actions complémentaires en fonction des besoins repérés sur le territoire en lien avec le projet global de la Ville (cuisine santé, bien-être, estime de soi…).
- Partenariats santé : favoriser l'accueil des acteurs de la santé et la mise en place d'actions de prévention et d'information de proximité.

8. Participation : impliquer les habitants et les acteurs locaux.

- Être à l'écoute de nouvelles modalités de participation (outils, méthodes et sujets).
- Rendre lisible les possibilités de participation et valoriser les démarches de participation auprès des habitants, des familles et des élus.
- Travail de valorisation et d'accompagnement du bénévolat.
- Parc archéo : accompagnement des habitants.

9. Organisation interne : Adapter l'organisation de l'équipe aux enjeux du projet.

- **Équilibre des actions** : trouver un équilibre entre les programmations internes, les actions sur la ville et les projets transversaux.
- Gestion des temps **:** adapter les plannings pour une meilleure couverture des besoins.
- **Formation et outils** : former pour prendre en compte les besoins repérés :
  - Former l'équipe à l'identification des besoins et à l'évolution des publics.
  - Former et disposer des outils adaptés pour le travail collaboratif et la communication.

IFS, un territoire dynamique…

La ville d'Ifs fait partie de la Communauté Urbaine de Caen la mer située en Normandie dans le département du Calvados et regroupant 48 communes. Ifs en est la 3ème ville en termes de nombre d'habitants, après Caen et Hérouville St-Clair. Elle se situe au sud de l'agglomération caennaise, limitrophe au nord de la Ville de Caen (notamment des Quartiers Politiques de la Ville Guérinière et Grâce de Dieu), à l'ouest de Fleury-sur-Orne et à l'est de Cormelles-le-Royal.

La ville se compose d'Ifs Plaine, Ifs Bourg et Ifs Bras regroupant 5 secteurs : Ifs Plaine avec Ifs nord et le Hoguet, Ifs Bourg avec le centre, Ifs Bras et les zones d'activités. Elle est traversée en son sein par le boulevard périphérique et des axes de transport en commun (bus et tram). Elle occupe également une situation stratégique de « porte d'entrée » Sud de Communauté Urbaine, notamment avec le croisement du boulevard périphérique et la RN 158 dans le prolongement de l'autoroute A88.

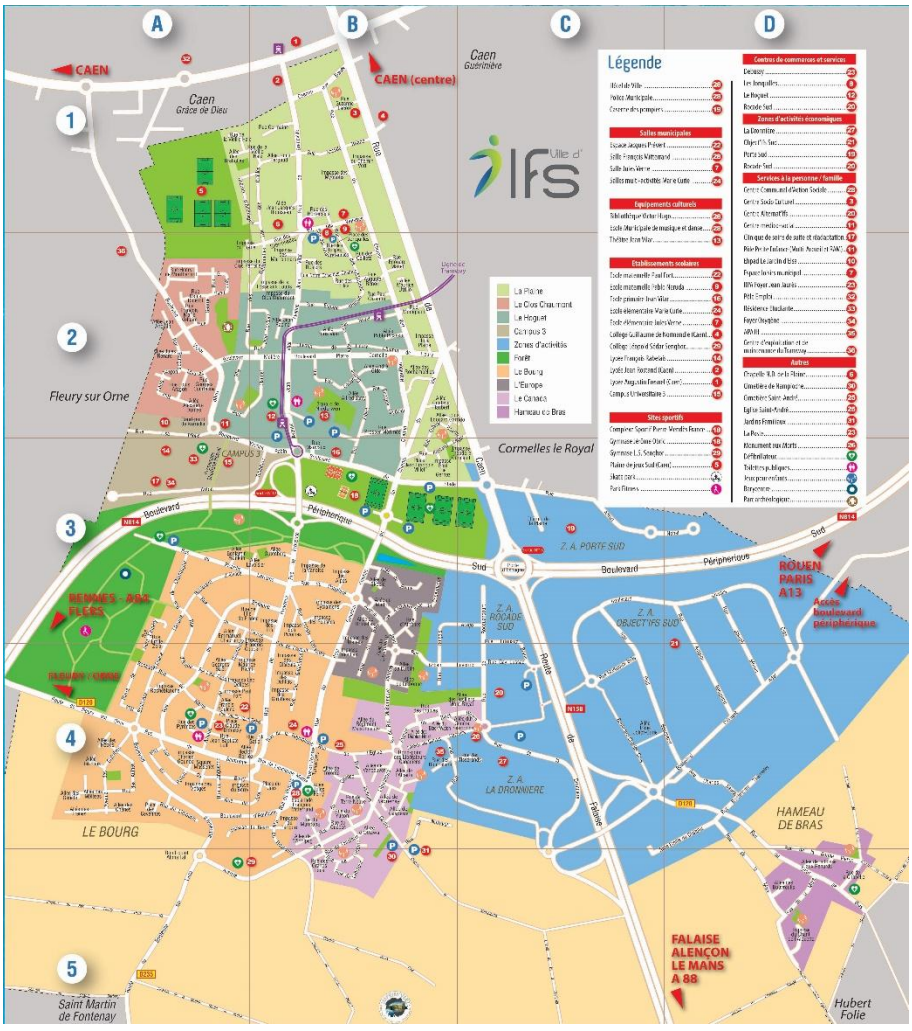

Sa situation géographique (proximité de Caen, de grands axes de circulation), ses nombreux services (éducatifs, santé, commerces), son développement économique (zones d'activités, places commerçantes de quartier) et son offre de logements, font d'Ifs un territoire attractif pour toutes les catégories de populations (jeunes parents, retraités, ménages seuls).

Plusieurs **grands projets** ont vu le jour ces dernières années :

- Poursuite de la mise en œuvre du Projet de Rénovation Urbaine à l'extrémité nord-ouest du territoire communal
- Réalisation de la 1ère phase (env. 170 logements) du lotissement « La Clé des Champs » : 500 logements à terme au Sud de la ville
- Poursuite du soutien de la Ville à l'accession sociale à la propriété
- Aménagement de la partie Ouest de la zone d'activité Object'Ifs Sud
- Equipements publics :
  - Nouveau gymnase A. Milliat
  - Requalification des Ecoles M. Curie / P. Fort, avec le déplacement du RPE dans une partie du bâtiment de l'école maternelle P. fort
  - Acquisition et réhabilitation de la Résidence Autonomie
- Aménagement du Parc Archéo, dont un jardin partagé
- Parallèlement, le transfert de la maison d'arrêt sur la ville d'Ifs

Une population jeune et active

La ville d'Ifs présente **un profil démographique et socio-économique dynamique**, marqué par une croissance modérée mais constante et une structure de population jeune et active. Avec 11 868 habitants en 2022 (source INSEE), la commune affiche une densité de population élevée (1 310 habitants/km²), largement supérieure à la moyenne nationale (167 habitants/km²). Cette concentration urbaine reflète un territoire attractif et en mutation, où les enjeux de cohésion sociale, d'accès aux services et d'adaptation des infrastructures restent d'actualité.

La structure par âge de la population ifoise révèle une jeunesse marquée :

- 18,5 % des habitants ont moins de 15 ans (contre 17,1 % en moyenne nationale),
- 21,4 % sont âgés de 15 à 29 ans (contre 13,2 % au niveau national),
- 22,7 % ont plus de 60 ans (contre environ 30 % en France).

Le solde naturel reste légèrement positif (113 naissances pour 110 décès en 2022), témoignant d'une **stabilité démographique relative.** En effet, la population reste en hausse mais on constate un fort ralentissement depuis 2000. Le vieillissement de la population est particulièrement marqué entre 2011 et 2022 avec la tranche d'âge des 75 ans et + qui a augmenté de 49 %.

La part des **personnes seules** sur le territoire est en augmentation (+ 9 % en 5 ans).

Parmi les personnes « vivant seules », ce sont les personnes de 80 ans et + qui sont le plus représentées en 2022. Nous notons tout de même une forte augmentation de la part des personnes de 15 à 19 ans et de celle des 20 à 24 ans vivant seuls sur la période 2016-2022.

Il est à noter qu'il y a une **hausse des familles monoparentales**, qui représentent 25 % des familles.

La ville compte 5 143 ménages, dont 3 253 familles, avec une taille moyenne de 2,3 personnes par ménage, conforme à la moyenne nationale, on note une baisse des couples avec enfants sur la ville. Plus précisément à Ifs, l'INSEE décompte 84,5 % de familles traditionnelles contre 15,5 % de familles recomposées (contre 88% et 12% dans le département du Calvados).

L'immigration, bien que moins marquée qu'au niveau national (6,4 % contre 10,1 %), s'inscrit dans une dynamique d'intégration équilibrée, avec une répartition homogène entre hommes et femmes.

Des aspects socio-démographiques et économiques à prendre en compte

La jeunesse de la population constitue un atout démographique majeur pour l'innovation, l'attractivité et la vitalité sociale, mais elle implique également des besoins accrus en matière d'infrastructures éducatives, périscolaires et de loisirs, ainsi qu'un accompagnement renforcé vers l'insertion professionnelle. En outre, la configuration familiale, associée à une population jeune et également à une part importante de personnes vieillissantes, souligne l'importance de proposer des activités et des espaces de rencontre, intergénérationnels, de cohésion sociale, de soutien à la parentalité.

Concernant **l'emploi et l'insertion**, le taux d'activité des 15-64 ans (74,4 %) est supérieur à la moyenne régionale, mais le taux de chômage (10,9 %) reste préoccupant, bien qu'il se stabilise depuis une décennie. Les jeunes actifs, étudiants et stagiaires représentent plus de 20 % de la population. Cette situation souligne l'importance des dispositifs d'accompagnement et la résilience du bassin d'emploi local.

Ifs suit la tendance nationale de tertiarisation et de montée en qualification, avec une bascule progressive d'une commune rurale et ouvrière vers une commune à majorité de professions intermédiaires et d'employés.

Le **taux d'allocataires** CAF à Ifs suit la tendance départementale avec environ 45-48 % d'habitants couverts (allocations familiales, aides au logement, RSA, prime d'activité). Le taux des ménages à faibles ressources, ou monoparentaux, y est supérieur à la moyenne nationale. En 2021, 28,12 % des foyers allocataires sont considérés comme foyers à bas revenus contre 26,89 % en 2020. Cela représente 1 812 Ifois. En outre, même si le nombre de foyers allocataires diminue entre 2021 et 2020 (- 1,3 %), celui des allocataires à bas revenus augmente de 3,19 % sur la même période. **Les revenus**, bien que non actualisés récemment, suggèrent une réalité économique contrastée. Ainsi, Ifs présente une situation légèrement plus fragile que la moyenne du Calvados, avec davantage de foyers modestes et de bénéficiaires de prestations sociales. La proportion plus faible de bénéficiaires du RSA et celle plus forte de bénéficiaires de la Prime d'Activité suggèrent que les difficultés économiques se concentrent surtout sur des travailleurs aux revenus modestes, plutôt que sur une inactivité. La présence légèrement plus élevée d'enfants en situation de handicap peut également générer des besoins spécifiques d'accompagnement.

En 2024, 138 personnes ont été accompagnées par le CCAS. La majorité d'entre elles (69,6%) ont entre 26 et 59 ans, un quart a plus de 60 ans et un peu plus de 5 % a moins de 25 ans. La provenance géographique des personnes accompagnées est équilibrée entre Ifs Plaine et Ifs Bourg (pas ou peu de personnes issues d'Ifs Bras ou hors commune).

La présence de nombreux jeunes et familles conjuguée à une part importante de bénéficiaires de prestations traduisent une certaine fragilité sociale mais montrent aussi la capacité du territoire à offrir des dispositifs d'accompagnement et d'insertion.

Mobilité

Bien desservie par les transports en commun (bus, trams) et les voies vertes, la Ville offre à ses habitants un accès facilité, tant vers les autres communes de l'agglomération, en particulier Caen, qu'au sein même de son territoire. Cependant, son étendue géographique invite à poursuivre la réflexion sur la localisation des services et des actions menées sur la ville, tout en renforçant la visibilité et l'accessibilité des moyens de déplacement.

Logement

Ifs semble évoluer vers un équilibre entre grands logements familiaux (zones pavillonnaires) et logements plus compacts adaptés aux jeunes et aux séniors, mais avec peu de studios. A ce jour, les bailleurs sociaux gèrent 1 587 logements sur la commune soit 104 logements de plus qu'en 2022 (+ 7 %).

Comme pour le reste du territoire, le nombre de demandes de logement sur la commune d'Ifs a considérablement augmenté entre 2021 et 2024 (+ 33.5 %). Les demandes concernant des logements de T2 et T3 restent très largement majoritaires. Par ailleurs, malgré une forte production de logement social (en moyenne, 25% des logements produits chaque année sur la période 2019-2022) et une diversification du parc, la précarisation d'une partie de la population et l'évolution des prix sur les marchés de l'acquisition et de la location entrainent des besoins encore plus forts sur le parc social. Le délai d'attente moyen reste relativement long puisqu'il faut compter en moyenne 22 mois pour accéder à un logement social à Caen la mer (30 mois pour un logement individuel et 22 mois pour un logement collectif)[1]. A Ifs, le délai moyen d'attente pour l'attribution d'un logement social est de 24 mois. (Source : Caf 14).

Parallèlement, la Ville soutient l'accession sociale à la propriété des primo-accédants en apportant une aide aux ménages dont les ressources ne dépassent pas certains plafonds et souhaitant acquérir un logement neuf sur la commune. Sur la période 2021 - 2024, ce sont 84 000 € d'aides qui ont été versées par la Ville d'Ifs à des ménages éligibles.

Economie

La ville d'Ifs dispose de 4 zones d'activités localisées en entrée sud de l'agglomération caennaise, à la croisée du boulevard périphérique et de la RN158/rue de Caen, réparties sur une superficie totale d'un peu plus de 150 ha : la Dronnière, Rocade Sud, Porte Sud et Object'Ifs Sud.

Le tissu économique existant sur la commune d'Ifs est dynamique et représente un potentiel d'un peu plus de 5000 emplois pour plus de **690 établissements implantés** sur la ville (nombre d'établissements en augmentation de plus de 50% entre 2014 et 2023). Les PME-PMI y sont majoritaires ; les administrations, commerces et services ainsi que les transports/la logistique et la construction sont les secteurs les plus représentés au sein de celui-ci. La commercialisation de la zone d'activités Object'Ifs Sud est aujourd'hui

[1] Source : Bilan P.L.H Caen la Mer 2023

quasiment achevée avec notamment d'importantes réalisations récentes dans sa partie Ouest en bordure de la RN 158 avec l'ensemble de commerces et services dénommé Cityfs.

Parallèlement, la commune dispose également de centres commerçants de proximité (place Debussy dans le bourg, place des Jonquilles à Ifs Plaine, abords du rond-point J. Vilar au sein du quartier du Hoguet) ainsi que de 2 marchés hebdomadaires, qui contribuent à animer la vie de proximité.

Services à la population : une offre et un maillage territorial dense

La ville bénéficie de **49 professionnels de santé** (médecins, pharmaciens, orthophonistes, sage-femmes…) et d'une dynamique de prise en charge du patient avec le pôle santé Atrium. Le pôle a pour mission d'améliorer la santé des Ifois à travers un travail pluri-professionnel autour de l'accessibilité aux soins, la coordination des soins et la formation des professionnels de santé. Des infirmières déléguées de santé publique Asalée intègrent le pôle santé pour accompagner les patients atteints de maladies chroniques.

En 2022, 7,17 % de la population Ifoise bénéficie de la Complémentaire Santé Solidaire, cela représente 851 personnes, ils étaient 756 en 2020. (Source CNAM, Insee 2022).

La Ville compte de nombreuses structures médico-sociales et des logements adaptés :

- Centre Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)
- Domiciles Caen La Mer Habitat (intégration sociale des personnes lourdement handicapées)
- Résidence autonomie Jean Jaurès (personnes autonomes valides de 60 ans et +), gérée par le CCAS
- EHPAD Le Jardin d'Elsa (accueil personnes âgées dépendantes)
- Centre d'activités et d'hébergement Oxygène (troubles psychiques)
- Résidence d'accueil APSV (souffrance psychique)
- ESAT CLEOS APAJH (entreprise adaptée)
- EPSM (hôpital de jour en santé mentale)
- Papy loft (logements dédiés aux seniors)

Une **Maison Des Solidarités** du Département est également présente sur la commune, avec le service PMI et une équipe de travailleurs sociaux. Elle est implantée à côté du Multi-accueil municipal Françoise Dolto.

En matière **d'emploi et d'insertion**, la ville accueille des permanences et actions de partenaires :

- Mission locale : Orientation et accompagnement pour l'insertion professionnelle et sociale des 16-25 ans.
    - 3 permanences : le jeudi matin à l'Atelier 860, l'après-midi à l'Accueil Jeunes Adultes (AJA) et le lundi à l'Hôtel de Ville.
- Le PLIE : accompagnement à l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi
    - 1 permanence : le jeudi toute la journée à l'Atelier 860.

De nombreuses associations existent sur le territoire, proposant aux habitants des activités sportives, artistiques, de solidarité et d'expression. La Ville dénombre **79 associations** différentes dont 80 % d'associations considérées comme actives, cela représente, selon les éléments remontés par les

associations elles-mêmes, près de 6900 adhérents dont un tiers sont Ifois. En complément, la Ville étoffe son partenariat avec l'association AE 14 pour permettre le développement de nouvelles formes d'engagement et de valorisation des missions de bénévolat proposées par les associations. Par ailleurs, la collectivité a déployé une charte d'engagement bénévole permettant à des habitants de s'impliquer sur la commune pour leurs pairs et en dehors des associations existantes, comme à l'Atelier 860 ou encore sur des événements culturels.

On compte **4 écoles** (1 école élémentaire et 3 écoles primaire) réparties sur le territoire et 881 élèves sur sa commune à la rentrée scolaire 2024-2025. **Deux collèges** (Guillaume de Normandie à Caen et Léopold Sédar Senghor sur Ifs) et **3 lycées** (A. Fresnel et J. Rostand à Caen et le lycée hôtelier F. Rabelais) accueillent les jeunes Ifois. Sont également implantés au Campus III, l'IUT et l'AFPA pour la formation professionnelle.

La Ville bénéficie également de nombreux **équipements** à vocation culturelle et sportive : 2 gymnases (dont Alice Milliat inauguré en septembre 2021), la bibliothèque Victor Hugo (gérée par Caen la mer), le théâtre Jean Vilar / Le Sablier, une Ecole Municipale de Musique et de Danse.

La Ville a mis en place de nombreux **services à la population** déployés sur l'ensemble du territoire à destination des différentes tranches d'âge. En matière de petite enfance, le territoire d'Ifs compte sur sa commune une structure multi-accueil (la crèche Françoise Dolto) de 58 places réparties sur 2 sites, gérée en régie par la Ville et bénéficiant d'une prestation de service CAF et d'un agrément PMI (renouvelé en aout 2025) ainsi que 3 micro-crèches privées de 12 places chacune, gérées par les Jeunes Pousses (ZAC Object'Ifs Sud). Ifs compte ainsi au total 94 places d'accueil collectif ainsi que 219 places en assistantes maternelles. En 2023, environ 15 assistants maternels acceptent les horaires atypiques. La demande des parents sur ce type d'accueils reste faible (une dizaine environ chaque année). 24 acceptent un accueil en urgence. 22 assistantes maternelles acceptent d'accueillir un enfant en situation de handicap en 2023 et 22 professionnelles acceptent également l'accueil sur du temps périscolaire. Il est à noter que le nombre de places d'accueil baisse de façon importante depuis plusieurs années, tout comme le nombre de professionnels.

Pour ce qui concerne l'enfance et la jeunesse près de 1 853 enfants et jeunes de 4 à 14 ans fréquentent les ACM extrascolaires, soit 40 % des 3–17 ans. 40 jeunes sont accueillis à l'Accueil Jeunes Adultes en 2023, avec un public encore très dépendant du foyer parental.

Le **CCAS,** quant à lui, met en place un accompagnement social par l'intermédiaire notamment de la Conseillère en Economie Sociale Familiale (CESF) qui propose un accompagnement pour tous les Ifois et Ifoises confrontés à des difficultés d'ordre social et sur divers sujets :

- Aides aux démarches administratives ;
- Accompagnement socio-budgétaire ;
- Constitution de dossiers d'aide sociale facultative ;
- Demande et accompagnement de microcrédit ;
- Impayés de loyers ;
- CCAPEX (Commission de coordination des actions de prévention des expulsions).

Parallèlement, le CCAS propose des actions aux séniors pour favoriser le lien social et rompre leur isolement (séjour, repas…). Toutes ces actions viennent compléter les propositions faites par le service au sein de la Résidence Autonomie Jean Jaurès (en gestion directe du CCAS) qui propose des appartements

privatifs pour les personnes âgées, à partir de 60 ans. Elle n'est pas médicalisée. A ce jour, elle regroupe 44 personnes, en grande majorité des femmes, âgées en moyenne de 80 ans. Les animations proposées se font pour les résidents et personnes extérieures en faveur de la prévention de la perte d'autonomie et du lien social. Les actions réalisées, en plus de la programmation hebdomadaire d'activités autour du jeu, du socio-esthétisme, d'ateliers de mémoires etc., portent sur des activités physiques, des sorties extérieures, des conférences sur la santé…

Des instances favorisent la cohérence et la complémentarité des structures et des services entre eux, avec la création d'actions communes et de réseaux.

Des constats partagés et des dynamiques engagées

Le centre socioculturel, en collaboration avec les services de la ville et un réseau diversifié de partenaires, agit au quotidien pour répondre aux besoins des habitants. Ce travail commun révèle des enjeux transversaux, à partir des constats émergeant des retours de terrain, des échanges avec les partenaires et des observations partagées lors des rencontres partenariales.

Publics allophones : la barrière linguistique, un frein à l'inclusion

Des difficultés de communication et un certain isolement sont remontées par les partenaires. En effet, ces difficultés sont récurrentes lors des consultations médicales, des rendez-vous scolaires ou des entretiens sociaux. Les familles allophones se heurtent à un manque d'interprètes ou de supports adaptés, ce qui limite leur accès aux droits et aux soins.

Les professionnels (médecins, enseignants, travailleurs sociaux) signalent une charge supplémentaire pour organiser des médiations linguistiques, souvent improvisées. Certains supports ont pu être crées pour faciliter l'accueil mais cela reste très à la marge.

Les démarches administratives, déjà complexes, deviennent inaccessibles pour les personnes ne maîtrisant pas le français. Depuis le début de l'année 2025, l'équipe note une invisibilité du public allophone dans les structures municipales. Ainsi par exemple, l'action sociolinguistique animée par l'Ecole des Parents et des Educateurs a déménagé des locaux du centre socioculturel pour intégrer ceux de l'AFPA. Cette évolution est due à la réorientation des objectifs de l'Etat pour accentuer l'intégration vers l'insertion professionnelle du public primo-arrivants. Par ailleurs, les agents des services sociaux départementaux constatent eux aussi une invisibilité du public lié à une évolution des cadres d'interventions pour ce public. A contrario, les associations de solidarité (type Restos du Cœur) font état d'une augmentation constante de la fréquentation de ces publics.

Fracture numérique : difficulté d'accès aux droits et aux services

Une partie importante de la population (personnes âgées, familles précaires, personnes en situation de handicap) reste exclue des démarches en ligne, qu'il s'agisse de demandes de rendez-vous médicaux ou d'accès aux aides sociales, ou sont gênés dans leurs démarches de la vie quotidienne (transport, communication avec leurs proches ou l'institution…).

Les outils numériques publics (ex : plateformes de la CAF, de la Sécu) sont perçus comme complexes et peu accessibles, même pour les personnes équipées.

Les travailleurs sociaux et les médiateurs numériques constatent une augmentation des demandes d'accompagnement individualisé, signe d'un besoin croissant.

Une offre numérique est proposée via le centre socioculturel avec notamment des ateliers pour initier et accompagner les habitants dans l'utilisation des outils numériques. Ces sessions ont permis aux participants de se familiariser avec l'informatique, de découvrir de nouvelles applications et de renforcer leur autonomie numérique. Ainsi, il existe différentes propositions :

- Des permanences individuelles du Conseiller Numérique du Département du Calvados ;
- Des ateliers numériques pour des grands débutants, débutants et intermédiaires ;
- Des accès libres ;
- Des échanges de pratiques pour échanger et pratiquer entre habitants autour du numérique ;
- Des projets numériques collectifs pour créer des dynamiques collectives et de lien social autour du numérique ;
- Des rencontres numériques thématisées mises en place avec la volontaire en service civique et des habitants.

Ces propositions répondent en partie aux besoins des habitants. En effet, un certain nombre de situations ou problématiques rencontrées par les habitants ne trouvent pas de réponse dans l'organisation proposée. Aussi, les habitants sont orientés selon les situations vers le CCAS ou les Maisons France Services des environs. La coordination entre acteurs est encore fragmentée, avec des accompagnements dispersés et peu visibles pour les habitants.

L'accessibilité et des besoins spécifiques à prendre en compte

Le public fréquentant les structures dont l'Atelier 860 est varié. Certaines de ces personnes sont allophones, en situation de handicap, séniors, non lecteurs ou rencontrant des difficultés à la compréhension et la lecture. Ces spécificités peuvent engendrer des difficultés de communication qui limitent leur participation aux activités du centre, leur intégration dans la vie sociale, et ainsi accroître les inégalités sociales. Afin de mettre en place l'animation de la vie sociale, il est essentiel d'adapter les outils de communication et ainsi favoriser l'inclusion de tous. L'accueil de personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques dans le cadre d'activités d'accueil et d'animation requiert une attention particulière, quel que soit leur handicap ou leurs besoins particuliers.

Il est primordial de réfléchir à des aménagements qui permettent à ces personnes de participer pleinement aux activités proposées. Cela passe par l'adaptation des locaux (accessibilité des espaces, signalétique claire, équipements spécifiques comme le matériel informatique) mais aussi par l'accueil pour prendre en compte leurs besoins, capacités et rythmes.

Ainsi, des premières actions ont été impulsées en 2024 et 2025 :

- Formation des agents : sensibilisation Langue des Signes Françaises, Premiers secours en santé mentale ;
- Réalisation et réflexion autour des documents au centre socioculturel : fiche de renseignements simplifiée, banque de pictogrammes ;

- Au sein du centre socioculturel, la mise en place d'un chariot d'accueil où la personne peut prendre ce dont elle a besoin : casque anti-bruit, objets anti-stress, picto, loupe….

L'Ecole Municipale de Musique et Danse (EMMD) a développé, elle aussi, des propositions pour le public porteur de handicap. Ainsi ce sont aujourd'hui trois propositions différentes qui sont pratiquées autour la danse (2022) de la musique (2024) et du chant (2025). Cela représente 6 séances.

Accompagnement social et accès à la culture, aux loisirs/vacances : des dispositifs existants

Face aux constats partagés par les partenaires, des dispositifs innovants ont été déployés pour faciliter l'accès des familles à ces domaines essentiels. En collaboration avec le service **Culture** et le CCAS, un système de contre-marque a notamment été mis en place pour rendre la programmation culturelle de la Ville plus accessible aux publics les plus éloignés, en levant les barrières financières et informationnelles.

En parallèle, un accompagnement spécifique a été développé pour soutenir les familles dans **l'accès aux vacances**. Celui-ci prend plusieurs formes : mise en place d'un forum vacances, aides financières ciblées, mais aussi et surtout un accompagnement global, incluant l'étude du budget, la levée des freins logistiques ou psychologiques et la sensibilisation aux dispositifs existants. L'objectif est double : informer sur les possibilités disponibles et soutenir les familles dans les démarches, tout en les aidant à penser la notion même de vacances, pour en faire un moment de partage et d'épanouissement accessible à tous. Cette approche globale vise à transformer l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances en une réalité concrète pour les habitants.

De même, en écho à la dégradation économique de certains ménages, les agents du centre socio-culturel ont observé que des habitants et des familles se rendant à l'Atelier 860 rencontraient des difficultés financières et/ou de paiement des activités proposées au sein du centre socioculturel. Certaines de ces personnes sont en situation de fragilité psychique, de handicap ou de maladie, d'isolement. Il est nécessaire que ces personnes aient un accompagnement social. Elles montrent aussi un besoin de lien social et de relations humaines. Ces situations nécessitent une certaine réactivité accrue afin de ne pas accentuer leurs difficultés. Il a donc été décidé de travailler en collaboration avec le CCAS de la commune. Ce travail en réseau a permis de faire émerger l'idée de la mise en place, depuis 2025, d'une **aide financière exceptionnelle** proposée à ces familles, sous forme de « contremarques ». Cela permet l'accès aux activités, à l'accompagnement de la structure (soutien à la parentalité, lutte contre l'isolement) et l'amorce d'un travail d'accompagnement social par le CCAS (en fonction des besoins : accompagnement au budget, recours aux droits etc.).

L'animation de la vie sociale

L'animation de la vie sociale s'articule autour d'une dynamique collective où les services de la Ville (Animation du territoire, le PEEJ, le centre socio-culturel…) œuvrent ensemble pour créer des espaces de rencontre, d'échange et de participation. Les habitants sont invités à s'investir lors des événements et des activités proposés par la Ville notamment.

Enfin, la valorisation du bénévolat, qui sera un axe central de réflexion pour les prochaines années, vise à reconnaître et à encourager l'engagement sous toutes ses formes : en montrant la diversité des niveaux

de participation, en inspirant l'envie de s'impliquer et en mettant en lumière les multiples façons de contribuer à la vie locale.

La santé et le bien-être

Depuis une quinzaine d'années, la Ville d'Ifs développe un Projet Santé d'abord tourné vers les enjeux de la nutrition (alimentation et activité physique), il s'ouvre peu à peu à des thématiques complémentaires notamment sous l'impulsion des acteurs locaux et en réponse aux effets de la pandémie de covid 19, telles que :

- La mise en place d'actions de prévention santé (vie affective et sexuelle, violences intra familiales) ;
- Le dépistage des cancers et notamment pour les publics les plus éloignés ;
- La santé mentale ;
- L'accès aux structures municipales des personnes porteuses de handicap, en fragilité sociale, de santé, de santé mentale.

Plusieurs actions sont menées au sein du centre socio-culturel comme les ateliers cuisine santé ou de bien-être. Plusieurs projets émanent notamment des réseaux de partenaires telles que les réseaux parentalité (Passeurs d'éveil, prévention vie affective et sexuelle etc.).

Les intentions générales

Le centre socioculturel accueille un public très varié, que ce soit en termes d'âges, de situations familiales ou socio-économiques.

Cependant, l'équipe note depuis ces dernières années une augmentation significative du nombre de familles et d'habitants évoquant ou présentant des difficultés :

- Des personnes porteuses de handicap, notamment sur les échanges de pratiques. Ces personnes ont souvent été orientées ou sont accompagnées par leur structure (structures médico-sociales, entreprises adaptées) ;
- Des personnes présentant des addictions ou accompagnées pour des maladies/troubles psychiques ;
- Des personnes souffrant d'isolement, évoquant peu ou pas de réseau familial ou amical ;
- Des personnes présentant des difficultés à intégrer un collectif, avec peu d'habilités sociales (partage, interactions interpersonnelles agressives ou sans filtre…).

L'évolution des publics accueillis, en particulier ceux présentant des besoins spécifiques ou des difficultés à s'intégrer dans un collectif en raison de fragilités sociales, nous invite à repenser en profondeur la notion d'**inclusion**. Il ne s'agit plus seulement d'ouvrir des portes, mais de créer les conditions pour que chaque habitant trouve sa place au sein de la structure. L'inclusion se construit ainsi comme un processus dynamique, où l'accompagnement personnalisé et la bienveillance collective jouent un rôle-clé. L'inclusion, au-delà du handicap, désigne alors : *la démarche qui vise à garantir à toutes les personnes - quelles que soient leurs différences (origine, genre, âge, orientation sexuelle, religion, situation sociale, etc.) - l'accès égal aux opportunités, aux ressources et à la participation pleine et entière dans tous les aspects de la société.*

L'objectif est alors de créer un environnement où chacun se sent accueilli, respecté et valorisé, sans avoir à s'adapter seul aux normes dominantes. L'inclusion repose sur l'idée que la diversité est une richesse et que la société doit évoluer pour s'y adapter.

Notre intention générale est bien de prendre en compte le **parcours de l'habitant** au sein de la structure, en adaptant notre approche à ses besoins et à son évolution. Cela nous amène aussi à renforcer le travail autour des compétences psychosociales, en intégrant pleinement les dimensions de santé mentale, et plus particulièrement les enjeux liés à l'estime de soi, éléments fondamentaux pour favoriser l'épanouissement individuel et l'appartenance à un groupe. Enfin, il est d'importance de considérer les situations d'isolement, devenues une réalité marquante qu'il est essentiel de prendre en compte.

Ainsi, le parcours de l'habitant dans un centre socio-culturel désigne le cheminement d'une personne au sein de cette structure, depuis sa découverte jusqu'à son implication active. L'objectif est de rendre ce parcours accessible, inclusif et évolutif, en permettant à chacun de trouver sa place, de s'épanouir et de contribuer à la dynamique collective du centre et du territoire

Il se structure autour de plusieurs étapes clés :

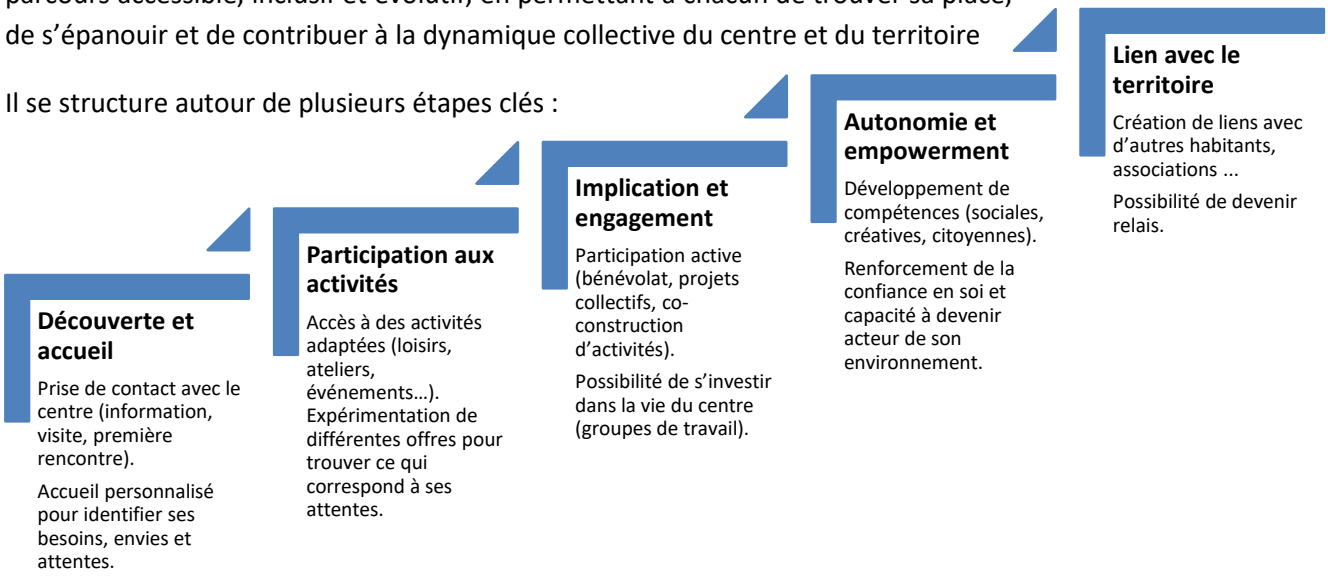

Les orientations pour 2026-2030

- Le renforcement de l'inclusion et de la participation des publics les plus éloignés.
- La poursuite des partenariats pour élargir l'offre et répondre aux besoins émergents.
- L'innovation dans les activités et les méthodes d'accueil pour s'adapter aux évolutions sociétales.
- La valorisation des espaces, des activités et des équipements pour en faire des leviers de cohésion sociale.

Les objectifs du projet 2026-2030

L'ACCUEIL

Les intentions

Répondre aux besoins de mixité, d'accessibilité et d'inclusion, en particulier pour les publics éloignés ou en rupture de lien social. Sont particulièrement repérés les familles monoparentales, les personnes âgées isolées, certains jeunes ou adultes en rupture de lien familial ou amical.

LES ACTIONS

Objectif

Favoriser un accès inclusif et adapté à tous les publics

Objectifs opérationnels

- **Adapter les outils de communication**
  - Poursuite de l'adaptation des supports de communication (plaquette...), y compris pour les personnes à besoins spécifiques
  - Amélioration de la signalétique extérieure (panneaux directionnels à prévoir)
  - Amélioration de la signalétique intérieure : orientation des publics (avec et pour les personnes concernées)
  - Mise en avant des Compétences Psychosociales attendues : Création de chartes de *Vivre ensemble*
  - Elargissement de notre présence sur les réseaux sociaux: insta, promeneurs du net parentalité
- **Faciliter l'accès aux activités**
  - Simplifier les modalités d'inscription
    - Réflexion sur les modes de paiements en ligne/carte bleue et chèque
    - Logiciel d'inscription
    - Billeterie
    - Levée des freins financiers pour les publics accompagnés : contremarques CCAS
    - Réflexion sur l'utilisation de nouveaux outils de diffusion de l'information (sms, whatsapp...)
  - Adapter les modalités d'accueil
    - Les horaires et lieux d'accueil en fonction des besoins repérés
    - Constitution et mise en place du chariot d'outils inclusifs
    - Maintien d'une posture d'accueil et d'orientation attentive aux besoins repérés
    - Maintien et renforcement des temps de rencontres et de présentation des activités de la structure; portes ouvertes, forum des activités
- **Renforcer l'accueil des publics éloignés**
  - Développer le "Aller vers"
    - Repérage des lieux fréquentés par les publics (quartiers, partenaires, événements)
    - Mise en place des rencontres et des actions "hors les murs"
    - Réflexion sur les démarches partenariales de proximité et l'équipement nécessaires au "aller vers"
  - Renforcer le travail d'orientation avec les partenaires
    - Mise à jour des contacts et adresses de partenaires
    - Poursuite de l'interconnaissance des acteurs de l'habitat (bailleurs sociaux, Maison de l'Habitat...)
    - Initiation et/ou participation aux rencontres d'interconnaissance des acteurs et des dispositifs (groupe familles mono parentales, legis café...)
    - Poursuite de la structuration de la démarche d'inclusion des publics à besoins spécifiques avec les éventuelles structures sociales et médico-sociales accompagnantes
- **Poursuivre l'accueil et l'accès aux ressources pour les publics**
  - Structurer une offre d'accès aux droits
    - Poursuite des différentes formes d'actions sur des thématiques d'accès aux droits en partenariat avec les acteurs locaux (permanences, évènements...)
    - Amélioration de la communication auprès des publics sur l'accès aux droits : supports et lisibilité de l'information
    - Accueil d'actions de partenaires en lien avec les thématiques d'accès aux droits
  - Déployer l'espace ressources
    - Finalisation des panneaux thématiques
    - Actualisation des espaces ressources en lien avec les référents des différents secteurs
    - Veille et mise en avant spécifique des informations liées à la prévention et à l'information de proximité

Les objectifs du projet 2026-2030

LES PARTENARIATS

Les intentions

Assurer une cohérence et une synergie entre les acteurs locaux pour assurer une offre globale et lisible, en particulier sur les enjeux de l'accompagnement à la parentalité, de la santé, de l'emploi, de la culture et de la solidarité.

LES ACTIONS

Objectif

Renforcer les partenariats et prendre appui sur la complémentarité des acteurs pour un meilleur accompagnement des habitants et des familles

Objectifs opérationnels

Consolider les réseaux de partenariats

- Développement de l'interconnaissance, du partage d'informations et d'accompagnement des parcours des habitants et des familles avec les partenaires
- Initiation et/ou participation aux rencontres d'interconnaissance des acteurs et des dispositifs (groupe familles mono parentales, legis café, groupe partenaires...)
- Maintien de temps informels et de convivialité avec les partenaires
- Participation des agents aux différents réseaux et évènements en lien avec les thématiques du centre
- Réfléxion sur l'adhésion à une fédération départementale des centres sociaux

Développer des partenariats favorisant l'accompagnement et le parcours de l'habitant

- Réfléxion sur la mise en place d'une cellule de veille sociale avec le CCAS
- Co-construction d'actions communes; Réseaux parentalité
- Réflexion sur un élargissement des acteurs du groupe de partenaires "Loisirs vacances"
- Mise en place des actions complémentaires aux démarches des acteurs de l'emploi

Travailler la visibilité et la lisibilité des actions

- Amélioration de la communication auprès des publics sur l'accès aux droits : supports et lisibilité de l'information
  - Amélioration des circuits de diffusion de l'information aux partenaires
  - Elargissement de la présence de l'Atelier 860 sur les réseaux sociaux: insta, promeneurs du net parentalité
  - Développement de démarches complémentaires et "vivantes" de diffusion de l'information

Développer/encourager la mobilisation des publics

- Parcours de l'habitant
  - Maintien d'un fonctionnement et d'une programmation favorisant une fréquentation régulière (rythme et récurrences des actions)
  - Réfléxion sur une évolution des temps pour faciliter la continuité de participation des habitants
  - Mise en place d'une organisation facilitant de nouvelles formes de participation d'habitants
- Publics spécifiques
  - Identification des acteurs
  - Identification des espaces, des lieux et actions où sont les personnes isolées ou fragilisées
  - Développement d'actions spécifiques/dédiées

PARENTALITE

Les intentions

- Notre projet s'adresse à l'ensemble de la cellule familiale, sous toutes ses formes et à toutes les étapes de la vie familiale, de la grossesse à l'adolescence. Que la famille soit recomposée, monoparentale, homoparentale, élargie ou d'accueil, nous reconnaissons toutes les figures parentales - parents, grands-parents, oncles, tantes, beaux-parents, familles d'accueil ou tout autre référent éducatif - comme des acteurs essentiels à l'accompagnement et à l'épanouissement de l'enfant.
- Nous portons une attention particulière aux familles fragilisées, qu'elles traversent des périodes de transition (séparation, précarité) ou vivent des situations de vulnérabilité (monoparentalité, défis liés à l'adolescence, pressions parentales…).
- Notre approche vise à accompagner les familles dans leur fonction et dans leur quotidien et à soutenir chaque configuration familiale dans sa singularité, en offrant un espace d'écoute, de ressources et de liens adaptés à ses besoins et à ses réalités
- Les familles sont expertes, elles sont force de propositions et peuvent être relais auprès d'autres familles

Objectif

Soutenir les familles dans leur parcours parental en offrant des espaces d'écoute, de partage et d'accompagnement

Objectifs opérationnels

- **Développer des espaces et des temps dédiés au partage et au lien social pour les familles**
- **Affiner l'accompagnement individualisé des familles par le renforcement des partenariats**
- **Encourager et soutenir les initiatives des familles**
- **Poursuivre l'offre diversifiée d'activités parents-enfants et inter-familiales**
- **Accompagner les parents dans le renforcement de leurs compétences éducatives et de leur confiance**

LES ACTIONS

- Développer des espaces et des temps dédiés au partage et au lien social pour les familles
  - Ateliers et évenements réguliers pour permettre aux familles de se retrouver et créer du lien
  - Créneaux d'accès libre de l'Espace Minute Papillon
  - Mise en place de temps d'échanges et de partage pour les familles en recherche de socialisation pour leur enfant de moins de 3 ans
  - Renouvellement et approvisionnement des ressources pédagogiques à destination des familles dans l'Espace Minute Papillon
- Affiner l'accompagnement individualisé des familles par le renforcement des partenariats
  - Consolider les partenariats avec les acteurs locaux pour orienter efficacement les familles vers les ressources adaptées à leurs besoins
    - Interconnaissance et réseaux parentalité
    - Actualisation de l'annuaire des acteurs de la parentalité
    - Participation à un groupe de travail sur la thématique monoparentalité (CTG)
    - Groupe de travail partenaires autour du "Faire ensemble "
    - Travail spécifique avec le CCAS et la MDS pour l'accompagnement des familles
  - Consolider et développer des dispositifs d'accompagnement
    - Aides et accompagnement au départ en vacances
    - Dispositif d'Accompagne-ment Familial CCAS/AT.860 pour les familles (sous forme de contremarques)
    - Réflexion sur des actions spécifiques dédiées aux mères et aux familles monoparentales
- Encourager et soutenir les initiatives des familles
  - Initiative de parents de jeunes enfants "Main dans la main"
  - Participation des familles à des évenements ou des actions locales
  - Implication des familles dans la programmation des vacances
- Poursuivre l'offre diversifiée d'activités parents-enfants et inter-familiales
  - Activités parents-enfants (artistiques, activités physiques, culturelles...)
  - Sorties en famille
  - Maintien de Passeurs d'éveil
  - Activités avec le Sablier avec atelier de médiation culturel et spectacle
  - Réflexion sur un sejour familial collectif
- Accompagner les parents dans le renforcement de leurs compétences éducatives et de leur confiance
  - Transmission et partage des repères éducatifs adaptés aux besoins des parents
    - Maintien de la veille, du recueil et du recensement des problématiques et des besoins repérés des familles
    - Interventions de professionnels spécialisés sur des ateliers
    - Animation et mise en place d'espaces ressources (ex: 1ère rentrée)
  - Créer des espaces de partage d'expériences et de transmission entre parents
    - Cafés parents d'ados
    - Eveil bébé
    - Ateliers parents enfants
    - Encouragement à la paire-aidance

On entend par **parcours parental** : *l'ensemble des étapes, des choix et des expériences vécues par une personne ou un couple, depuis le désir d'enfant (ou non) jusqu'à l'éducation et l'accompagnement de celui-ci vers l'autonomie. Cela inclut aussi les défis, les joies, les questionnements et les adaptations liées à la parentalité.*

ANIMATION SOCIALE

Les intentions

Les actions du centre sont déclinées comme outils favorisant l'autonomie des personnes, la participation, l'expression et la remobilisation, notamment en ciblant les **publics les plus éloignés.**

Développer des **actions culturelles** inclusives : proposer des ateliers et événements accessibles, en partenariat avec les acteurs culturels locaux, pour favoriser l'expression et la créativité de tous.

Lutter contre la fracture numérique : maintenir et développer des ateliers d'initiation et d'accompagnement au numérique, avec une auto-évaluation des besoins et des parcours individualisés.

LES ACTIONS

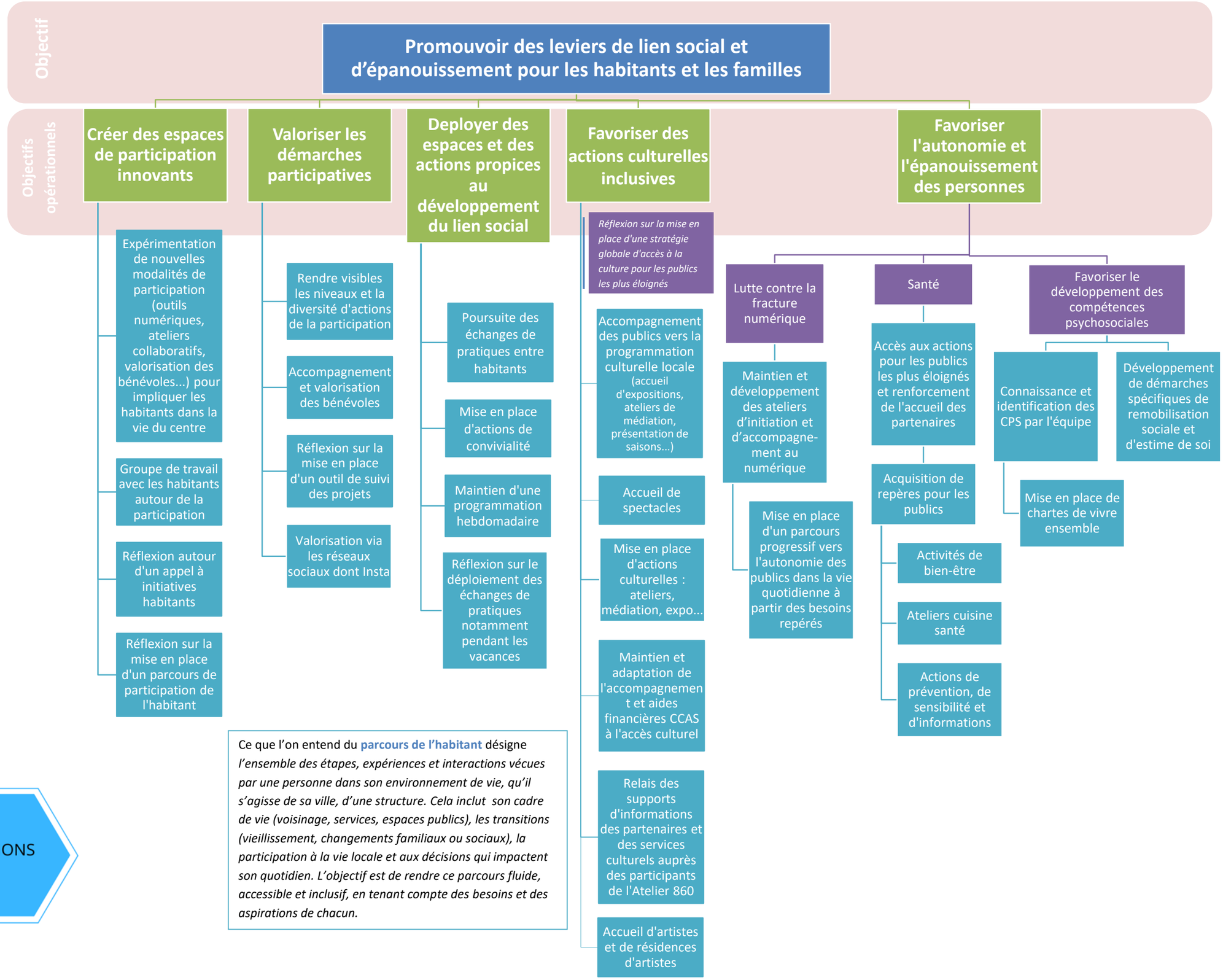

Ce que l'on entend du **parcours de l'habitant** désigne *l'ensemble des étapes, expériences et interactions vécues par une personne dans son environnement de vie, qu'il s'agisse de sa ville, d'une structure. Cela inclut son cadre de vie (voisinage, services, espaces publics), les transitions (vieillissement, changements familiaux ou sociaux), la participation à la vie locale et aux décisions qui impactent son quotidien. L'objectif est de rendre ce parcours fluide, accessible et inclusif, en tenant compte des besoins et des aspirations de chacun.*

L'évaluation du projet

Le sens de l'évaluation du projet

L'évaluation du contrat de projet s'inscrit dans une démarche globale et collective permettant de mesurer l'avancée, de se donner des repères et des pistes pour agir. Ainsi, elle s'intègre à une dimension de projet global du territoire, en cohérence et en écho aux politiques et actions développées sur le territoire et dans le cadre des engagements pris par la ville (CTG, conventionnements). En cela, elle constitue un outil indispensable et partagé :

- pour communiquer et partager sur la mise en œuvre du projet auprès de l'ensemble des acteurs et partenaires.
- pour apprécier l'impact de la mise en œuvre du projet auprès des publics. Elle devra permettre d'appréhender d'autres éléments qualitatifs tels que le soutien, l'accompagnement, l'apport de connaissances et de réseaux pour les habitants et les familles.
- pour piloter le projet au regard des objectifs recherchés et des résultats constatés. Cette évaluation doit permettre une analyse critique du projet mis en œuvre. Il s'agit ainsi de déterminer les points forts et les points faibles, d'identifier les différents facteurs explicatifs du constat ainsi établi et de procéder, au besoin, aux ajustements afin d'adapter les actions et les moyens à mettre en place. La recherche de pistes d'amélioration du projet constitue l'enjeu principal de l'évaluation menée.

La méthodologie de l'évaluation

L'évaluation s'inscrit dans une dimension au long court, impliquant de marquer des étapes régulièrement, à l'appui de différents supports :

- avec les habitants : les bilans d'actions et de projets avec les habitants, les retours et observations de l'équipe pendant et après les actions, des rencontres éventuelles, les questionnaires mis en place.
- les évaluations, retours d'intervenants, de partenaires en fin d'actions, comptes-rendus de réseaux, d'appels à projets.
- les temps de bilan annuels, rapports d'activité.

Ces retours et éléments seront portés à la connaissance de la « Commission centre socioculturel », qui pourra elle-même apprécier et compléter les éléments d'observation. Elle pourra, le cas échéant, être amenée à réviser les moyens alloués à la réalisation du projet.

Le calendrier

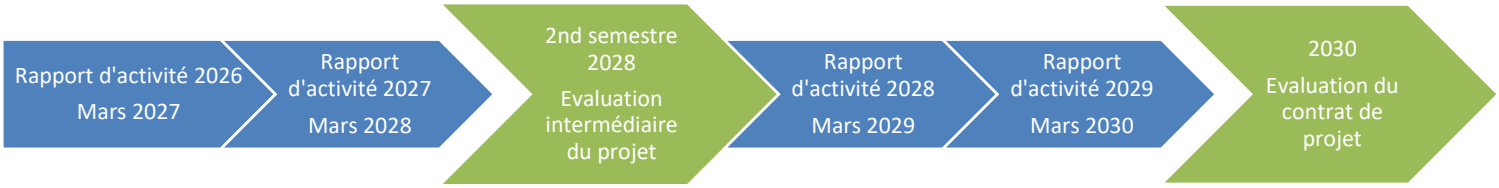

Le processus d'évaluation du projet

Il est proposé que le projet puisse faire l'objet de points d'étape sur l'ensemble des 5 ans de la démarche, à partir de critères et d'indicateurs déclinés permettant de juger :

- de la pertinence du projet : ces critères permettent de mesurer si les objectifs des actions répondent aux attentes des publics et aux besoins du territoire. Ils sont à suivre tout au long du cycle de vie du projet et seront particulièrement importants en cas d'évolution du contexte. Ils peuvent permettre la définition de nouveaux axes de travail ou d'actions.

- de l'efficacité du projet : ces critères décrivent la réalisation des objectifs du projet. L'intérêt de ces critères réside dans la comparaison entre les objectifs fixés et les résultats atteints. Il s'agit ensuite de mesurer des écarts et de pouvoir les analyser.

- de l'impact du projet : ces critères permettent de mesurer les retombées positives ou négatives de l'action sur les publics concernés, à moyen et long termes. Ils permettent d'apprécier l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes ayant un lien de causalité direct ou indirect avec le projet. Ces critères pourront également chercher à mesurer les effets induits par le projet, sans pour autant que ceux-ci aient été attendus.

<table>
<tr><td>Objectif</td><td colspan="2">Favoriser un accès inclusif et adapté à tous les publics</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Objectifs opérationnels</td><td>Adapter les outils de communication</td><td></td></tr>
<tr><td>Faciliter l’accès aux activités</td><td>• Adapter les modalités d'accueil
• Simplifier les modalités d’inscription</td></tr>
<tr><td>Renforcer l’accueil des publics éloignés</td><td>• Renforcer le travail d'orientation avec les partenaires
• Développer le "Aller vers"</td></tr>
<tr><td>Poursuivre l'accueil et l'accès aux ressources pour les publics</td><td>• Déployer l'espace ressources
• Structurer une offre d’accès aux droits</td></tr>
<tr><td>Pertinence

Les moyens mis en place favorisent une meilleure connaissance des ressources du territoire et des publics.</td><td colspan="2">Indicateurs de Pertinence
(Mesurent l’adéquation des actions avec les besoins des publics cibles et les objectifs du projet)

• Accueil et accessibilité :
- Taux de couverture des besoins identifiés (ex. : % de publics cibles touchés par les actions d’adaptation des outils de communication).
- Diversité des publics accueillis : (ex. : répartition par âge, origine, situation de handicap, etc.).
- Adaptation des outils : % d’outils de communication et des ressources disponibles en formats accessibles (FALC, pictogrammes etc.).
- Nombre de ressources mises à disposition (ex. : documentations, informations locales, outils de prévention).
- Adéquation des compétences : nombre de formations de l’équipe aux enjeux d’inclusion et d’accueil adapté.

• Aller-vers et partenariats :
- Nombre de partenariats actifs avec des structures locales (associations, CCAS, missions locales, etc.).
- Nombre d’actions « d’aller-vers »
- Taux de participation des publics éloignés aux actions « d’aller-vers » (ex. : ateliers hors les murs, évènements)
- Nombre d’habitants dits éloignés qui fréquentent les actions de l’Atelier 860</td></tr>
<tr><td>Efficacité</td><td colspan="2">Indicateurs d’Efficacité
(Mesurent la qualité de la mise en œuvre et l’atteinte des résultats intermédiaires)

• Simplification des modalités :</td></tr>
</table>

Des publics accueillis qui trouvent les ressources et des actions répondant à leurs besoins.	- Taux de satisfaction des habitants et familles sur la simplicité des inscriptions et de l'accueil (enquêtes, retours qualitatifs). - Taux d'utilisation des billetteries et démarches en ligne. • Aller-vers et orientation : - Nombre de personnes accompagnées vers les partenaires (ex. : orientations CCAS, écoles, acteurs de l'emploi etc.). - Nombre de personnes accompagnées par les partenaires (ex. : orientations CCAS, écoles, acteurs de l'emploi etc.). - Taux de retour des publics après un premier contact (fidélisation). - Nombre d'heures et budget consacrés à l'accompagnement personnalisé • Communication et outils : - Retours d'utilisation des outils adaptés - Nombre d'heures et budget consacrés à l'accompagnement personnalisé
Impact Des habitants dits éloignés et de nouveaux publics notamment les familles ou les actifs prennent contact avec l'Atelier 860, fréquentent la structure. L'Atelier 860 est identifié par les habitants et partenaires comme un lieu ressources.	**Indicateurs d'Impact** *(Mesurent les changements concrets pour les publics et la société)* • Accès aux droits, aux activités et ressources : - Taux d'accès effectif aux droits (nombre de personnes ayant obtenu un rendez-vous, un accompagnement, une aide). - Nombre de situations résolues grâce à l'intervention (ex. : régularisations administratives, accès à des aides). - Amélioration des compétences : taux de gestion de situations complexes (besoins spécifiques…) • Autonomisation des publics : - Taux d'utilisation des outils de simplification pour l'inscription et accueil. - Nombre de retours positifs sur l'impact perçu (témoignages). - Nombre de personnes fréquentant les actions de la structure considérés dans les publics cibles (isolés ou en rupture de liens).

<table>
<tr><td>Objectif</td><td colspan="2">Renforcer les partenariats et prendre appui sur la complémentarité des acteurs pour un meilleur accompagnement des habitants et des familles</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Objectifs opérationnels</td><td>Consolider les réseaux de partenariats</td><td></td></tr>
<tr><td>Développer des partenariats favorisant l'accompagnement et le parcours de l'habitant</td><td></td></tr>
<tr><td>Travailler la visibilité et la lisibilité des actions</td><td></td></tr>
<tr><td>Développer/encourager la mobilisation des publics</td><td>• Publics spécifiques
• Parcours de l'habitant</td></tr>
<tr><td>Pertinence

Les moyens mis en place favorisent une meilleure interconnaissance et des actions communes et adaptées au territoire et aux publics.</td><td colspan="2">Indicateurs de Pertinence
(Mesurent l’adéquation des actions avec les besoins des publics cibles et les objectifs du projet)

• Interconnaissance et complémentarité :
- Nombre de partenaires actifs dans les réseaux.
- Diversité des secteurs représentés (social, santé, éducation, emploi, culture, etc.).
- Cartographie des compétences : % de partenaires couvrant l’ensemble des besoins identifiés (ex. : éducation, santé, insertion).

• Accompagnement des parcours :
- Nombre de parcours types co-construits avec les partenaires (ex. : parcours d’insertion, soutien à la parentalité).
- Adéquation des réponses : % de demandes des habitants couvertes par le réseau (ex. : orientations réussies).

• Visibilité et mobilisation :
- Nombre d’actions communes organisées (ex. : ateliers, événements…).
- Couverture de communication : % de personnes touchées par les actions partenariales.</td></tr>
<tr><td>Efficacité

Des publics accueillis qui trouvent les ressources et des</td><td colspan="2">Indicateurs d’Efficacité
(Mesurent la qualité de la mise en œuvre et l’atteinte des résultats intermédiaires)

• Partage d’informations et coordination :
- Fréquence des réunions ou temps d’échange entre partenaires (ex. : nombre de réunions/an).</td></tr>
</table>

actions répondant à leurs besoins.	- Nombre d'outils partagés (ex. : annuaires, plateformes collaboratives, orientation). - Taux de participation aux temps mis en place (ex. : cafés partenariaux, temps informels). • Accompagnement des parcours : - Taux de transmission des informations entre partenaires. - Nombre de parcours suivis de bout en bout (ex. : de l'accueil à l'insertion). • Visibilité et mobilisation : - Taux de fréquentation des actions communes (ex. : nombre de participants aux événements, mobilisation des acteurs). - Nombre de supports de communication co-créés (ex. : flyers, réseaux sociaux). - Taux de satisfaction des partenaires sur la visibilité du réseau (enquêtes).
Impact Des habitants dits éloignés fréquentent la structure. L'Atelier 860 est identifié par les habitants et partenaires comme un lieu ressources.	**Indicateurs d'Impact** *(Mesurent les changements concrets pour les habitants, les partenaires et le territoire)* • Pour les habitants et familles : - Taux d'accès aux droits grâce aux actions (ex. : % de demandes abouties). - Nombre de situations améliorées (ex. : régularisations administratives, accès à un logement). - Autonomie des publics : % de personnes capables de refaire une démarche seule après accompagnement. • Pour les partenaires : - Nombre de collaborations pérennes issues du réseau (ex. : projets communs, cofinancements). - Amélioration de l'interconnaissance : % de partenaires déclarant mieux connaître les autres acteurs (enquêtes). - Mise en place de la cellule de veille sociale • Pour le territoire : - Visibilité du réseau : nombre de mentions dans les médias locaux ou institutionnels. - Mobilisation accrue : % d'habitants ou familles touchés par les actions (avant/après). - Réduction des doublons et mutualisation des moyens

<table>
<tr><td>Objectif</td><td colspan="2">Soutenir les familles dans leur parcours parental en offrant des espaces d’écoute, de partage et d’accompagnement</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Objectifs opérationnels</td><td>Développer des espaces et des temps dédiés au partage et au lien social pour les familles</td><td></td></tr>
<tr><td>Affiner l'accompagnement individualisé des familles par le renforcement des partenariats</td><td>• Consolider les partenariats avec les acteurs locaux pour orienter efficacement les familles vers les ressources adaptées à leurs besoins
• Consolider et développer des dispositifs d'accompagnement</td></tr>
<tr><td>Encourager et soutenir les initiatives des familles</td><td></td></tr>
<tr><td>Poursuivre l’offre diversifiée d’activités parents-enfants et inter-familiales</td><td></td></tr>
<tr><td>Accompagner les parents dans le renforcement de leurs compétences éducatives et de leur confiance</td><td>• Transmission et partage des repères éducatifs adaptés aux besoins des parents
• Créer des espaces de partage d’expériences et de transmission entre parents</td></tr>
<tr><td>Pertinence

Les moyens mis en place favorisent un meilleur accompagnement des familles quelle que soit sa configuration.</td><td colspan="2">Indicateurs de Pertinence
(Mesurent l’adéquation des actions avec les besoins des familles et les objectifs du projet)

• Espaces d’écoute et de partage :
- Nombre d’espaces / activités dédiées (ex. : groupes de parole, cafés des parents, ateliers thématiques).
- Diversité des configurations familiales représentées (ex. : familles monoparentales, recomposées, homoparentales, etc.).
- Adéquation des thèmes abordés : % de sujets identifiés comme prioritaires par les familles (ex. : éducation, santé, équilibre vie familiale/professionnelle).

• Accompagnement individualisé :
- Nombre de familles accompagnées de manière individualisée (ex. : suivis personnalisés…).
- Diversité des partenariats mobilisés pour l’accompagnement (ex. : acteurs sociaux, éducatifs).</td></tr>
</table>

	• Diversification des activités : - Nombre d'activités proposées par tranche d'âge et par type (intrafamiliales, interfamiliales, mamans seules). - Adéquation des activités : % d'activités répondant aux attentes exprimées par les familles (enquêtes). • Soutien aux initiatives familiales : - Nombre d'initiatives portées par les familles et soutenues par le projet (ex. : projets associatifs, événements autogérés). - Diversité des formes de soutien apporté (ex. : logistique, financement, communication).
Efficacité Des publics accueillis qui trouvent les ressources et des actions répondant à leurs besoins.	**Indicateurs d'Efficacité** *(Mesurent la qualité de la mise en œuvre et l'atteinte des résultats intermédiaires)* • Espaces d'écoute et de partage : - Taux de participation aux activités et aux espaces d'écoute et de partage (ex. : nombre de participants par atelier, dans la salle Minute Papillon). - Fréquence des temps dédiés (ex. : nombre de rencontres/mois par famille). - Taux de satisfaction des familles sur la qualité des espaces et des actions (enquêtes). • Accompagnement individualisé : - Nombre de familles ayant bénéficié d'un accompagnement complet (du diagnostic à la résolution). - Nombre de partenariats activés par famille (ex. : orientations vers des spécialistes, services sociaux). • Diversification des activités : - Taux de fréquentation des activités proposées (ex. : nombre de participants par activité). - Variété des activités : % d'activités couvrant l'ensemble des tranches d'âge et des besoins (ex. : activités pour bébés, adolescents, parents). - Taux de renouvellement des participants (fidélisation). • Soutien aux initiatives familiales : - Nombre d'initiatives abouties grâce au soutien du projet. - Taux de pérennisation des initiatives. - Nombre de familles impliquées dans la co-construction d'activités.
Impact Des familles qui se sentent soutenues et moins isolées et actrices.	**Indicateurs d'Impact** *(Mesurent les changements concrets pour les familles, les partenaires et le territoire)* • Pour les familles : - Amélioration du bien-être familial : % de familles déclarant une amélioration de leur situation (enquêtes avant/après). - Renforcement des liens sociaux : % de familles ayant élargi leur réseau grâce aux espaces de partage. - Autonomie parentale : % de parents se sentant mieux outillés pour gérer leur rôle parental (ex. : gestion des conflits, éducation).

	• Pour les partenaires : - Nombre de collaborations renforcées avec les acteurs locaux (ex. : écoles, PEEJ). - Effet levier : nombre de dispositifs d'accompagnement en augmentation. • Pour le territoire : - Visibilité des actions : nombre de mentions dans les médias locaux ou institutionnels. - Dynamique interfamiliale : % de familles participant à des activités collectives (avant/après le projet). - Réduction de l'isolement : % de familles déclarant une diminution de leur sentiment d'isolement.

<table>
<tr><td>Objectif</td><td colspan="2">Promouvoir des leviers de lien social et d’épanouissement pour les habitants et les familles</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Objectifs opérationnels</td><td>Créer des espaces de participation innovants
Valoriser les démarches participatives</td><td></td></tr>
<tr><td>Déployer des espaces et des actions propices au développement du lien social</td><td></td></tr>
<tr><td>Favoriser des actions culturelles inclusives</td><td>Avec en particulier une réflexion sur la mise en place d'une stratégie globale d'accès à la culture pour les publics les plus éloignés</td></tr>
<tr><td>Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes</td><td>• Lutte contre la fracture numérique
• Santé
• Favoriser les compétences psychosociales</td></tr>
<tr><td>Pertinence

Les moyens mis en place favorisent la lutte contre l’isolement et la participation des habitants.</td><td colspan="2">Indicateurs de Pertinence
(Mesurent l’adéquation des actions avec les besoins des habitants et des familles et les objectifs du projet)

• Autonomie et participation :
- Nombre d’outils ou dispositifs favorisant l’autonomie (ex. : espaces d’initiation numérique, espaces en accès libre).
- Diversité des publics ciblés : % de publics éloignés touchés (ex. : personnes en précarité, isolées, en situation de handicap).
- Adéquation des thèmes : % d’actions répondant aux besoins identifiés (ex. : santé, numérique, compétences psychosociales).

• Espaces de participation innovante :
- Nombre d’espaces participatifs créés (ex. : projets collectifs...).
- Diversité des formats : % d’actions innovantes (ex. : ateliers créatifs, appels à projet, projets artistiques).
- Inclusion des publics éloignés : % de participants issus de publics prioritaires.

• Lutte contre la fracture numérique :
- Nombre d’ateliers ou formations en compétences numériques.
- Adéquation des contenus : % de formations adaptées aux besoins (ex. : démarches administratives en ligne, accompagnement individuel).

• Santé et compétences psychosociales :
- Nombre d’actions dédiées à la santé (ex. : ateliers bien-être, prévention) et aux compétences psychosociales (ex. : gestion du stress, communication non violente).
- Adéquation des contenus : % de formations adaptées aux besoins.</td></tr>
</table>

	- Mise en place effective de chartes de vivre ensemble • Remobilisation et estime de soi : - Nombre de parcours de remobilisation proposés (ex. : ateliers d'estime de soi, projets collectifs). - Adéquation des actions : % d'actions ciblant spécifiquement la confiance en soi et la remobilisation.
Efficacité Des publics accueillis qui trouvent les ressources et des actions répondant à leurs besoins.	**Indicateurs d'Efficacité** *(Mesurent la qualité de la mise en œuvre et l'atteinte des résultats intermédiaires)* • Autonomie et participation : - Taux de participation aux actions (ex. : nombre de participants par atelier). - Fréquence des temps d'expression : nombre de rencontres ou espaces dédiés/mois. - Taux de satisfaction des participants sur leur sentiment d'autonomie (enquêtes). • Espaces de participation innovante : - Nombre de projets co-construits avec les habitants (ex. : projets artistiques, événements autogérés). - Taux d'implication des publics éloignés dans des actions culturelles - Diversité des initiatives : % d'actions issues de propositions des habitants. • Lutte contre la fracture numérique : - Taux de fréquentation des ateliers numériques. - Nombre de compétences acquises : % de participants maîtrisant de nouvelles compétences (ex. : création d'un email, utilisation d'une plateforme administrative). - Taux de satisfaction sur l'utilité des formations. • Santé et compétences psychosociales : - Taux de participation aux ateliers santé et psychosocial. - Nombre de participants déclarant une amélioration de leur bien-être (enquêtes avant/après). - Fréquence des actions : nombre d'ateliers/mois. • Remobilisation et estime de soi : - Taux de participation aux parcours de remobilisation. - Nombre de participants déclarant une amélioration de leur estime de soi (enquêtes). - Taux de réengagement dans des activités sociales ou professionnelles après le parcours.

Impact	**Indicateurs d'Impact** *(Mesurent les changements concrets Changements pour les habitants, les familles, la structure et le territoire)*
Les actions renforcent l'autonomie, recréent du lien social, et redonnent confiance aux habitants, notamment aux plus éloignés des structures. Elles permettent de s'épanouir et de retrouver une place active dans leur environnement	• Pour les habitants : - Amélioration de l'autonomie : % de participants déclarant se sentir plus autonomes (ex. : gestion des démarches administratives, utilisation du numérique). - Renforcement du lien social : % de participants ayant élargi leur réseau social. - Réduction de l'isolement : % de participants déclarant une diminution de leur sentiment d'isolement. • Pour la structure : - Amélioration des compétences psychosociales : % de participants déclarant mieux gérer leur stress ou communiquer. - Renforcement de l'estime de soi : % de participants se sentant plus confiants (enquêtes avant/après). - Des dynamiques collectives facilitées. • Pour le territoire : - Visibilité des actions : nombre de mentions dans les médias locaux ou institutionnels. - Effet levier : nombre de participants aux actions culturelles. - Dynamique participative : % d'habitants impliqués dans des démarches participatives (avant/après le projet). -

ANNEXES

DONNEES FINANCIERES CSC ATELIER 860

BUDGET PREVISIONNEL 2026

CHARGES			PRODUITS	
60	ACHATS	23 000 €	70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	105 000 €
			70623AGC PS AGC	76 000 €
			70623ACF PS ACF	27 000 €
			70623ALSH PS ALSH	- €
			70623CLAS PS CLAS	- €
			70623EAJE PS EAJE	- €
			70623LAEP PS LAEP	- €
			70623MF PS Médiation Familiale	- €
			70623RPE PS RPE	- €
			70623PSJ PS Jeunes	- €
			70623PSFJT PS Foyer de jeunes travailleurs	- €
			70624 Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	- €
61	Services extérieurs	20 000 €		
			70626 Montant Bonus Territoire Convention Territoriale Globale	- €
62	Autres services extérieurs	21 000 €	70641 Participations familiales déductibles de la PS (spécifique EAJE)	- €
	Dont 621 Personnel extérieur	- €	70642 Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	2 000 €
			707 Ventes de marchandises	- €
63	Impôts et taxes	5 400 €	708 Produits des activités annexes	- €
64	Frais de personnel	231 000 €	74 Subventions d'exploitation	193 940 €
			741 Subventions et prestations de service versées par l'Etat	- €
			742 Subventions et prestations de service régionales (ARS - soutien projet santé de la Ville)	2 000 €
			743 Subventions et prestations de service départementales (REAAP/FNP)	1 000 €
			744 Subventions et prestations de service communales	183 940 €
			7451 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	- €
			7452 Subventions d'exploitation Caf (FNP)	7 000 €
			746 Subventions d'exploitation et prestations de service des EPCI (intercommunalité)	- €
			747 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	- €
			7481 Subventions d'exploitation reçues de l'Union Européenne	- €
			7488 Subventions d'exploitation reçues d'autres entités publiques	- €
65	Autres charges de gestion courante	- €	75 Autres produits de gestion courante	- €
66	Charges financières	- €	76 Produits financiers	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	77 Produits exceptionnels	- €
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	- €	78 Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	- €
69	Impôts sur les bénéfices		79 Transfert de charges	1 460 €
	Total charges	300 400 €	Total produits	300 400 €
86	Contributions volontaires	- €	87 Contrepartie des contributions volontaires	
Total charges et contributions volontaires		300 400 €	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	300 400 €

DONNEES FINANCIERES CSC ATELIER 860

BUDGET PREVISIONNEL 2027

CHARGES			PRODUITS	
60	ACHATS	24 150 €	70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	106 000 €
			70623AGC PS AGC	76 500 €
			70623ACF PS ACF	27 500 €
			70623ALSH PS ALSH	- €
			70623CLAS PS CLAS	- €
			70623EAJE PS EAJE	- €
			70623LAEP PS LAEP	- €
			70623MF PS Médiation Familiale	- €
			70623RPE PS RPE	- €
			70623PSJ PS Jeunes	- €
			70623PSFJT PS Foyer de jeunes travailleurs	- €
			70624 Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	- €
61	Services extérieurs	21 000 €		
			70626 Montant Bonus Territoire Convention Territoriale Globale	- €
62	Autres services extérieurs	22 000 €	70641 Participations familiales déductibles de la PS (spécifique EAJE)	- €
	Dont 621 Personnel extérieur	- €	70642 Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	2 000 €
			707 Ventes de marchandises	- €
63	Impôts et taxes	5 475 €	708 Produits des activités annexes	- €
64	Frais de personnel	233 625 €	74 Subventions d'exploitation	198 770 €
			741 Subventions et prestations de service versées par l'Etat	- €
			742 Subventions et prestations de service régionales	- €
			743 Subventions et prestations de service départementales (REAAP/FNP)	1 000 €
			744 Subventions et prestations de service communales	191 770 €
			7451 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	- €
			7452 Subventions d'exploitation Caf (FNP)	6 000 €
			746 Subventions d'exploitation et prestations de service des EPCI (intercommunalité)	- €
			747 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	- €
			7481 Subventions d'exploitation reçues de l'Union Européenne	- €
			7488 Subventions d'exploitation reçues d'autres entités publiques	- €
65	Autres charges de gestion courante	- €	75 Autres produits de gestion courante	- €
66	Charges financières	- €	76 Produits financiers	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	77 Produits exceptionnels	- €
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	- €	78 Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	- €
69	Impôts sur les bénéfices		79 Transfert de charges	1 480 €
	Total charges	306 250 €	Total produits	306 250 €
86	Contributions volontaires	- €	87 Contrepartie des contributions volontaires	
Total charges et contributions volontaires		306 250 €	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	306 250 €

DONNEES FINANCIERES CSC ATELIER 860

BUDGET PREVISIONNEL 2028

CHARGES			PRODUITS	
60	ACHATS	24 500 €	70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	106 800 €
			70623AGC PS AGC	76 800 €
			70623ACF PS ACF	27 800 €
			70623ALSH PS ALSH	- €
			70623CLAS PS CLAS	- €
			70623EAJE PS EAJE	- €
			70623LAEP PS LAEP	- €
			70623MF PS Médiation Familiale	- €
			70623RPE PS RPE	- €
			70623PSJ PS Jeunes	- €
			70623PSFJT PS Foyer de jeunes travailleurs	- €
			70624 Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	- €
61	Services extérieurs	21 000 €		
			70626 Montant Bonus Territoire Convention Territoriale Globale	- €
62	Autres services extérieurs	22 000 €	70641 Participations familiales déductibles de la PS (spécifique EAJE)	- €
	Dont 621 Personnel extérieur	- €	70642 Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	2 200 €
			707 Ventes de marchandises	- €
63	Impôts et taxes	5 540 €	708 Produits des activités annexes	- €
64	Frais de personnel	236 430 €	74 Subventions d'exploitation	201 180 €
			741 Subventions et prestations de service versées par l'Etat	- €
			742 Subventions et prestations de service régionales (ARS - soutien projet santé de la Ville)	2 000 €
			743 Subventions et prestations de service départementales (REAAP/FNP)	1 000 €
			744 Subventions et prestations de service communales	189 180 €
			7451 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	- €
			7452 Subventions d'exploitation Caf (FNP)	7 000 €
			746 Subventions d'exploitation et prestations de service des EPCI (intercommunalité)	- €
			747 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	- €
			7481 Subventions d'exploitation reçues de l'Union Européenne	- €
			7488 Subventions d'exploitation reçues d'autres entités publiques (CARSAT)	2 000 €
65	Autres charges de gestion courante	- €	75 Autres produits de gestion courante	- €
66	Charges financières	- €	76 Produits financiers	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	77 Produits exceptionnels	- €
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	- €	78 Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	- €
69	Impôts sur les bénéfices		79 Transfert de charges	1 490 €
	Total charges	309 470 €	Total produits	309 470 €
86	Contributions volontaires	- €	87 Contrepartie des contributions volontaires	
Total charges et contributions volontaires		309 470 €	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	309 470 €

DONNEES FINANCIERES CSC ATELIER 860

BUDGET PREVISIONNEL 2029

CHARGES			PRODUITS	
60	ACHATS	25 000 €	70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	107 700 €
			70623AGC PS AGC	77 500 €
			70623ACF PS ACF	28 000 €
			70623ALSH PS ALSH	- €
			70623CLAS PS CLAS	- €
			70623EAJE PS EAJE	- €
			70623LAEP PS LAEP	- €
			70623MF PS Médiation Familiale	- €
			70623RPE PS RPE	- €
			70623PSJ PS Jeunes	- €
			70623PSFJT PS Foyer de jeunes travailleurs	- €
			70624 Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	- €
61	Services extérieurs	21 000 €		
			70626 Montant Bonus Territoire Convention Territoriale Globale	- €
62	Autres services extérieurs	22 000 €	70641 Participations familiales déductibles de la PS (spécifique EAJE)	- €
	Dont 621 Personnel extérieur	- €	70642 Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	2 200 €
			707 Ventes de marchandises	- €
63	Impôts et taxes	5 600 €	708 Produits des activités annexes	- €
64	Frais de personnel	239 300 €	74 Subventions d'exploitation	203 700 €
			741 Subventions et prestations de service versées par l'Etat	- €
			742 Subventions et prestations de service régionales	- €
			743 Subventions et prestations de service départementales (REAAP/FNP)	1 000 €
			744 Subventions et prestations de service communales	193 700 €
			7451 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	- €
			7452 Subventions d'exploitation Caf (FNP)	7 000 €
			746 Subventions d'exploitation et prestations de service des EPCI (intercommunalité)	- €
			747 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	- €
			7481 Subventions d'exploitation reçues de l'Union Européenne	- €
			7488 Subventions d'exploitation reçues d'autres entités publiques (CARSAT)	2 000 €
65	Autres charges de gestion courante	- €	75 Autres produits de gestion courante	- €
66	Charges financières	- €	76 Produits financiers	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	77 Produits exceptionnels	- €
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	- €	78 Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	- €
69	Impôts sur les bénéfices		79 Transfert de charges	1 500 €
	Total charges	312 900 €	Total produits	312 900 €
86	Contributions volontaires	- €	87 Contrepartie des contributions volontaires	
Total charges et contributions volontaires		312 900 €	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	312 900 €

DONNEES FINANCIERES CSC ATELIER 860

BUDGET PREVISIONNEL 2030

CHARGES			PRODUITS	
60	ACHATS	25 500 €	70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	107 700 €
			70623AGC PS AGC	77 500 €
			70623ACF PS ACF	28 000 €
			70623ALSH PS ALSH	- €
			70623CLAS PS CLAS	- €
			70623EAJE PS EAJE	- €
			70623LAEP PS LAEP	- €
			70623MF PS Médiation Familiale	- €
			70623RPE PS RPE	- €
			70623PSJ PS Jeunes	- €
			70623PSFJT PS Foyer de jeunes travailleurs	- €
			70624 Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	- €
61	Services extérieurs	21 000 €		
			70626 Montant Bonus Territoire Convention Territoriale Globale	- €
62	Autres services extérieurs	22 000 €	70641 Participations familiales déductibles de la PS (spécifique EAJE)	- €
	Dont 621 Personnel extérieur	- €	70642 Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	2 200 €
			707 Ventes de marchandises	- €
63	Impôts et taxes	5 675 €	708 Produits des activités annexes	- €
64	Frais de personnel	242 135 €	74 Subventions d'exploitation	207 100 €
			741 Subventions et prestations de service versées par l'Etat	- €
			742 Subventions et prestations de service régionales	- €
			743 Subventions et prestations de service départementales (REAAP/FNP)	1 000 €
			744 Subventions et prestations de service communales	196 600 €
			7451 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	- €
			7452 Subventions d'exploitation Caf (FNP)	7 000 €
			746 Subventions d'exploitation et prestations de service des EPCI (intercommunalité)	- €
			747 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	- €
			7481 Subventions d'exploitation reçues de l'Union Européenne	- €
			7488 Subventions d'exploitation reçues d'autres entités publiques (CARSAT)	2 500 €
65	Autres charges de gestion courante	- €	75 Autres produits de gestion courante	- €
66	Charges financières	- €	76 Produits financiers	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	77 Produits exceptionnels	- €
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	- €	78 Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	- €
69	Impôts sur les bénéfices		79 Transfert de charges	1 510 €
	Total charges	316 310 €	Total produits	316 310 €
86	Contributions volontaires	- €	87 Contrepartie des contributions volontaires	
Total charges et contributions volontaires		316 310 €	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	316 310 €

Organigramme

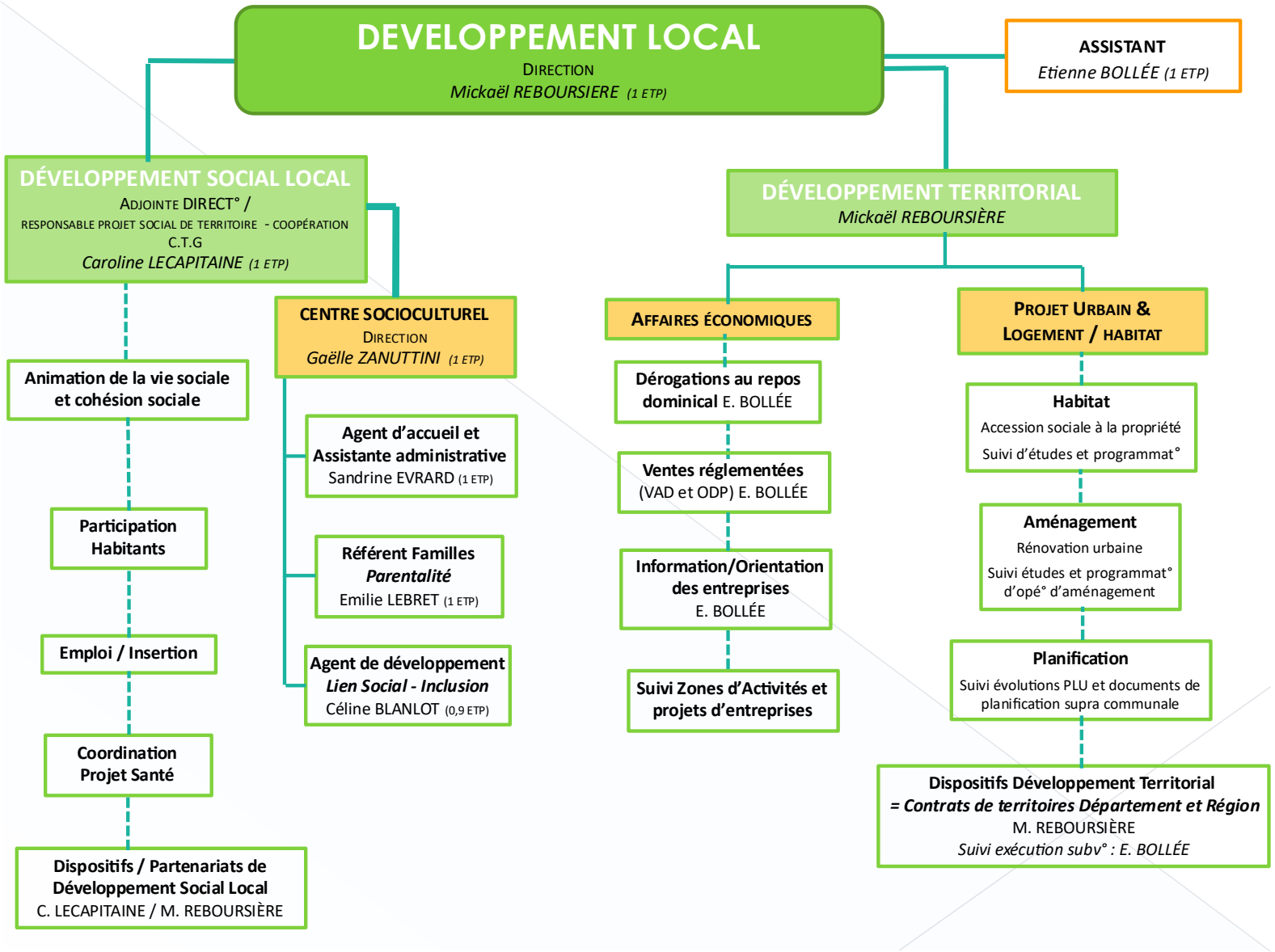

Tarification

La grille tarifaire est restée inchangée. Elle a été adoptée par le conseil municipal du 5 juillet 2021 :

<table>
<tr><td colspan="2" rowspan="2"></td><td colspan="3">Prix unitaire</td><td colspan="3">Cycle</td></tr>
<tr><td>Adulte</td><td>Enfant 3 à 17 ans</td><td>Enfant moins de 3 ans</td><td>Adulte</td><td>Enfant 3 à 17 ans</td><td>Enfant moins de 3 ans</td></tr>
<tr><td colspan="2">Accès libre à l’année (sur créneaux identifiés) à l’espace numérique</td><td>5 €/an</td><td></td><td rowspan="10">Gratuit</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">Stages</td><td>5 €</td><td>2 €</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="2">Sorties</td><td>Soumises à droits d’entrée et/ou transport collectif</td><td>3 €</td><td>2 €</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Non soumises à droits d’entrée ni transport collectif</td><td>Gratuit</td><td>Gratuit</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">Ateliers ou Activités</td><td>2 €</td><td>1 €</td><td>10 €</td><td>5 €</td><td>Gratuit</td></tr>
<tr><td colspan="2">Ateliers de médiation/sensibilisation en vue d’évènements culturels ou actions en partenariat avec les structures culturelles de Caen la mer</td><td colspan="2">Gratuit</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">Activités issues de projets interservices</td><td colspan="2">Gratuit</td><td colspan="3">Gratuit</td></tr>
<tr><td colspan="2">Activités de participation d’habitants à la vie du centre ou de la commune ou coanimées par des habitants ou issues d’initiatives d’habitants</td><td colspan="2">Gratuit</td><td colspan="3">Gratuit</td></tr>
<tr><td colspan="2">Temps d’échanges ou de convivialité, montage de projets collectifs, ...</td><td colspan="2">Gratuit</td><td colspan="3">Gratuit</td></tr>
<tr><td colspan="2">RDVS individuels sur temps de permanences spécifiques</td><td colspan="2">Gratuit</td><td></td><td colspan="3">Gratuit</td></tr>
<tr><td colspan="2">Spectacles de la saison culturelle municipale</td><td colspan="2">Cf tarifs municipaux en vigueur</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>

EXEMPLES : REVUE DE PRESSE

À Ifs, une journée pour se projeter dans ses futures vacances

Samedi 16 mars 2024, l'Atelier 860, à Ifs (Calvados), accueille la 3e édition du forum Vivez vos vacances. Au programme, des aides, des conseils, des jeux et des animations pour tous.

Les organisateurs du forum avec, de gauche à droite : Bruno Lemarchand, le nouveau directeur du CCAS (Centre communal d'action sociale) ; Pascaline Launay, Gaëlle Zanuttini et Jean-Pierre Bouillon. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 15/03/2024 à 07h33Créé en 2022, à l'initiative de l'Atelier 860 et du Centre communal d'action sociale (CCAS), le forum Vivez vos vacances revient, samedi 16 mars 2024, pour sa troisième édition. **« Il s'agit d'apporter de l'information et d'aider les gens à partir en vacances ou à accéder à des loisirs »,** explique Jean-Pierre Bouillon, adjoint au maire d'Ifs (Calvados) en charge de l'animation du territoire.

Les deux premières éditions, grâce aux contacts établis sur place puis à l'accompagnement proposé par le CCAS, ont permis à des habitants et à des familles de monter leurs projets. **« On essaye de lever les freins, qui ne sont pas toujours uniquement financiers, pour aider des personnes qui se l'interdisent ou pensent que c'est impossible à partir en vacances »,** précise Pascaline Launay, conseillère en économie sociale et familiale.

Comme chaque année, le forum accueille de nombreuses structures partenaires telles que Keolis, pour promouvoir la mobilité et les destinations de proximité, en particulier les plages du Calvados ; le Secours populaire, qui va proposer une grande braderie solidaire pour s'équiper à tout petit prix ; ou encore l'Aroéven (Association régionale des œuvres éducatives et de vacances de l'Éducation nationale), un acteur de l'éducation populaire qui propose des aides, notamment le prêt de matériel, ainsi que des séjours collectifs destinés aux familles.

Des animations et des jeux pour tous

Dans un décor en forme de carte postale ensoleillée, le forum est aussi l'occasion de passer un bon moment, seul, entre amis ou en famille. Gaëlle Zanuttini, la directrice de l'Atelier 860, détaille la liste des festivités : **« Un espace lecture proposera notamment des contes pour enfants, un mur d'expression permettra de réaliser une fresque collective, un photomaton et une animation de réalité virtuelle plongeront les visiteurs dans des destinations de rêve et il sera également possible de déguster des cocktails (sans alcool) réalisés sur place, à l'initiative d'habitants. »**

Enfin, des concours et tirages au sort permettront de remporter de nombreux lots, tels que des activités et des entrées dans les parcs et sites de loisirs de la région.

L'Atelier 860 se nourrit des échanges de pratiques

Ifs — Dans les coulisses de l'Atelier 860. Le jeudi après-midi, le centre socioculturel d'Ifs vit au rythme des ateliers créatifs dans lesquels des habitants partagent idées et savoir-faire.

1 | 2 | 3

Reportage

Le jeudi après-midi, une atmosphère studieuse teintée de créativité règne dans les locaux de l'Atelier 860 d'Ifs, autour de trois groupes d'échanges de pratiques à l'intérieur desquels des habitants partagent idées, conseils techniques et savoir-faire autour d'une même passion.

« **On est complètement dans l'esprit de notre structure qui existe pour et par les habitants, car ce sont eux qui sont à l'initiative de ces ateliers et les font vivre** », explique la directrice, Gaëlle Zanuttini, tandis que cinq artistes amateurs rivalisent de précision et de créativité sur leurs travaux d'aquarelle, de pastel ou de calligraphie.

Au fond du couloir, dans un autre espace, Hélène et Virginie animent le dernier groupe monté depuis la rentrée de septembre, autour du scrapbooking.

Elles ont souhaité partager leur passion « **car c'est quand même mieux de travailler en groupe que toute seule chez soi** » précisent-elles, entre deux coups de ciseaux ou un collage en forme de touche finale à un album photo joliment personnalisé. Un autre chantier est déjà en cours : « **Des cartes de Noël qui ne vont pas coûter bien cher, avec de la récup de carton et un bout de ficelle !** »

Dans ces petits groupes ouverts à tous les publics, on se conseille, on échange, on s'entraide. Fin de la visite guidée avec l'atelier de couture et sa nouvelle recrue. Ezgi habite à côté du centre socioculturel, qu'elle a connu en participant à une sortie à la Cité de la mer, fin octobre. Elle explique être novice mais motivée pour « **apprendre la couture, car c'est trop bête d'avoir une machine à la maison sans savoir s'en servir !** » Pour les bases, elle pourra notamment compter sur Catherine, occupée pour l'instant à aider une autre participante qui lui a demandé un coup de main pour finir de fabriquer un porte-cartes : « **Là, tu n'es pas mal, mais pour réussir ta doublure tu dois coudre endroit sur endroit.** »

On profite de la visite éclair du maire, venu faire connaissance avec le chien Rémi, la très médiatique recrue du centre socioculturel, pour faire le point sur ce projet phare de sa première mandature. Six ans après l'ouverture, Michel Patard-Legendre salue la « **belle réussite de l'Atelier 860, un lieu d'activités à partager qui permet un grand brassage de publics, et tout simplement aux gens de se rencontrer, vraiment dans l'esprit de ce que l'on voulait faire.** »

Gaëlle Zanuttini, la directrice du centre, encourage les initiatives d'habitants : exemple avec l'atelier de création artistique et calligraphie. | Photo : Ouest-France

Décorations

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'équipe de l'Atelier 860 invite habitants et familles à participer à la décoration du centre en se retrouvant autour du sapin et autres guirlandes, le mercredi 6 décembre, à partir de 15 h 30 (sans inscription préalable).

Virginie et Hélène sont à l'initiative d'un nouveau groupe de partage de pratiques, autour du scrapbooking. | Photo : Ouest-France

Ezgi (debout, à droite) profite des conseils d'autres habitantes qui l'accompagnent dans ses premiers pas en couture. | Photo : Ouest-France

11

Ifs - Passeurs d'Éveil pour les 0-3 ans : les sens du tout-petit s'éveillent

Liberté Le Bonhomme Libre, jeudi 2 juin 2022, 258 mots

Du 7 au 19 juin, Passeurs d'Eveil va guider le tout-petit vers l'art, le corps, la nature, les goûts, à travers une programmation dense, experte et gratuite.

Passeurs d'éveil est une quinzaine dédiée aux enfants de 0 à 3 ans, à leurs parents, à leurs grands-parents, aux assistantes maternelles. La Ville d'Ifs y a inséré une trentaine d'ateliers et 9 spectacles ou lectures qui vont solliciter les 5 sens du tout-petit. Les parents y trouveront aussi des moments pour souffler pendant qu'on garde leur enfant.

« Le projet est né de notre lecture du rapport d'une psychanalyste sur l'éveil culturel et artistique de l'enfant de 0 à 3 ans, publié en 2019 », racontent Carole Greene, responsable culture, et Emilie Lebret, référente famille. **« Mais nous ressentions déjà la demande des parents lors de nos ateliers ponctuels d'éveil du tout-petit, à l'Atelier 860. »**

Le programme de Passeurs d'Éveil s'articule sur 3 axes : les ateliers parents-enfants, les bulles de détente pour les parents, les spectacles et lectures. L'objectif ? **« Accompagner le tout-petit dans la découverte du monde qui l'entoure et dans la relation qui l'unit à sa famille. »**

Spectacles le 8 juin à 16h, le 11 juin à 11h30, le 12 juin à 16h, le 17 juin à 19h, le 19 juin à 16h et à 17h. Programme complet sur www.ville-ifs.fr, à l'Atelier 860 et en mairie.

Quelques intervenantes entourées d'élus et d'agents de la ville d'Ifs, lors d'un dernier point dans le hall de l'Atelier 860. © Liberté

2

Ifs - Nouveau à Ifs : un piano en accès libre à l'Atelier 860

Liberté Le Bonhomme Libre, jeudi 3 février 2022, 249 mots

Un piano demi-queue Pleyel a été installé dans le hall du centre socioculturel à Ifs. Il est en accès libre. **« Dès 2017, le maire a sollicité le conservatoire de Caen afin de récupérer un piano réformé »**, racontent Gaëlle Zanuttini, directrice de l'Atelier 860, et Carole Greene, directrice du service Culture. **« Ce Pleyel d'une centaine d'années est enfin arrivé mi-octobre 2021 et des habitants nous ont rapidement suggéré d'organiser des temps conviviaux autour de ce piano. »**

C'est ainsi que, depuis début janvier, un groupe de quelques pianistes, Le Piano Libre, propose chaque mardi de 16h30 à 17h30 de jouer ensemble, d'échanger ses pratiques, d'initier des débutants ou simplement de venir écouter. **« C'est à l'heure des sorties d'écoles et l'espace ludique Minute Papillon est ouvert : les familles sont donc aussi les bienvenues. »**

Le Piano Libre, qui anime déjà un piano au restaurant Sauvages sur un plateau à la Grâce de Dieu et un autre à LaBa, rue de Geôle à Caen, espère mettre d'autres pianos à disposition du public. **« On cherche des pianos à récupérer et des pianistes pour animer les temps conviviaux »**, annoncent Camille et Anne.

Pratique : Atelier 860, rue du Chemin-Vert, à Ifs, 02 31 35 27 26.

Camille, Anne, mais aussi Sophie et Jocelyne (absentes de la photo) animent à tour de rôle cette heure autour du piano chaque mardi à l'Atelier 860 d'Ifs (©Liberté).

Ifs - L'Atelier 860 anime vos vacances à Ifs

Liberté Le Bonhomme Libre, jeudi 10 février 2022, 186 mots

Pendant ces vacances, le centre socioculturel propose un programme d'animations variées.

Jeudi 10 février, 14h-16h, atelier numérique avec jeux musicaux, blind test, émission TV. Dès 10 ans. Tarifs :2€/1€.

Vendredi 11 février, 10h-11h, rencontre musicale et vocale pour les 0-3 ans. Gratuit.

Lundi 14 février, 13h-18h, découverte de la serre tropicale Naturospace à Honfleur. Transport en bus. Tarifs : 3€/2€.

Mardi 15 février, 18h-20h, atelier cuisine en famille. Dès 8 ans. Tarifs : 2€/1€.

Vendredi 18 février, 16h30-18h, ludothèque. Gratuit.

Trois jours d'animations au Parc Archéo sont également programmés :16 février, 10h, présentation du jardin pédagogique. 14h, à Colombelles, créations en bois pour le jardin. Dès 8ans.

17 février, 10h, découverte d'un potager bio. Dès 8 ans. 13h45, visite d'une exploitation maraîchère bio à Feuguerolles-Bully. Dès 6 ans.

18 février, 10h, enregistrement de voix pour les panneaux de visite du Parc Archéo. Dès 12 ans. 14h, création du futur livre d'or numérique. Dès 12 ans. Inscription au 02 31 35 27 26 ou accueil.csc@ville-ifs.fr

9

Ifs - L'Atelier 860 anime vos vacances à Ifs

Liberté Le Bonhomme Libre, jeudi 14 avril 2022, 131 mots

Jusqu'au 21 avril, le centre socioculturel Atelier 860 propose diverses animations à Ifs. Voici le programme.

Vendredi 15 avril à 10h, fabrication de décoration extérieures et de mobilier de jardin. Gratuit, dès 4 ans. Mardi 19 avril à 14h, atelier numérique sur le thème du voyage. Tarifs : 1€ / 2€. A 15h30, fabrication de décorations pour le festival Les Galopins (21 mai). Gratuit, dès 2 ans.

Mercredi 20 avril à 11h15, confection de pain, à Cambremer. Tous publics. Transport en bus. Tarifs : 3€ / 2€. Jeudi 21 avril à 14h, atelier makey-makey. Dès 5 ans. Tarifs : 1€ / 2€. A 17h, éveil et motricité avec une ergothérapeute. Tarif : 2€ par adulte.

Un atelier gratuit Bricol'o Jardin est prévu vendredi à 10h © Ville d'Ifs

14

Ifs - Une œuvre collective pour le parc Archéo

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 18 août 2022, 331 mots

Le projet
Le chantier du parc Archéo qui sera inauguré samedi 17 septembre, à l'occasion des Journées du patrimoine, fait actuellement l'objet d'une « touche finale » à la fois originale et ambitieuse : la réalisation d'une œuvre collective par des habitants, sous la direction de l'artiste plasticien Bertrand Godard.
« Inspiré par le parcours sensoriel » du futur parc et **« motivé par la dimension pédagogique du projet »**, l'artiste anime donc depuis le 8 août des sessions de création ouvertes à tous.
Les trois premières demi-journées, qui ont réuni une dizaine d'habitants en moyenne, leur ont permis de découvrir des techniques de peinture, pochoir ou encore sculpture sur bois. Ravi de **« toucher les outils »**, le jeune Augustin, 4 ans et demi, accompagné de ses grands-parents Noëlle et Rémi, en a profité à fond, à l'instar de Chnar et ses enfants, Lano et Lazo, qui ont **« découvert plein de choses, par exemple créer des formes dans le bois »**.
Ils devront attendre quelques semaines avant de découvrir le fruit de leur travail, même si la peinture au sol a déjà coloré l'entrée du parc, devant les grilles. **« Nous avons opté pour une juxtaposition, avec différentes techniques, pour un résultat qui se lira comme la carte d'un menu »**, précise Bertrand Godard, notamment à propos des cinq totems correspondant aux cinq pôles du futur parc Archéo.
La dernière étape ouverte aux habitants est prévue vendredi matin, de 9 h à 12 h, à l'Atelier 860. **« Il est possible de venir participer, même sans avoir pris part aux ateliers précédents »**, conclut l'artiste qui sait **« s'adapter à chaque fois au groupe présent et au potentiel de chacun, avec souvent de belles surprises, tout en orientant le travail collectif vers mon univers street art »**.
Vendredi 19 août, dernier atelier de réalisation d'une œuvre collective pour l'entrée du parc Archéo, de 9 h à 12 h, Atelier 860, à Ifs. Gratuit.

Autour de l'artiste, Bertrand Godard (au centre), un groupe d'habitants sculpte l'un des cinq totems qui sera placé à l'entrée du parc. © Ouest-France

EXEMPLES DE PROGRAMMATIONS

ATELIER 860

CENTRE SOCIOCULTUREL

PROGRAMME D'ACTIVITÉS
DU 21 AU 31 OCTOBRE 2024

WWW.VILLE-IFS.FR

PEUR SUR LA VILLE

Sur inscription au 02 31 35 27 26
ou par mail accueil.csc@ville-ifs.fr

LUNDI 21 OCTOBRE

BUFFET D'HALLOWEEN> 14h à 18h
Venez contribuer au Buffet d'Halloween en cuisinant des préparations toutes plus effrayantes les unes que les autres ! Elles seront dégustées lors de la soirée du mardi 22 octobre.
A partir de 10 ans
Gratuit

MARDI 22 OCTOBRE

BUFFET D'HALLOWEEN> 14h à 16h
Venez contribuer au Buffet d'Halloween en cuisinant des préparations toutes plus effrayantes les unes que les autres ! Elles seront dégustées lors de la soirée du mardi 22 octobre.
A partir de 10 ans
Gratuit

MINI FRISSONS - Lectures> 17h à 18h à l'Hôtel de Ville
Des histoires lues par les bibliothécaires pour jouer à se faire peur. Seront au rendez-vous fantômes, sorcières et autres monstres !
De 2 à 7 ans
Gratuit

BALADE CONTEE> 19h30 à la forêt d'Ifs
AU PAYS DES PEURS ET DE L'ÉTRANGE (BOUH !) - Cie M'O
Dans les pas de Petite Sœur et de ses Frères Corbeaux, un voyage au pays des contes effrayants où vous croiserez des ogresses goulues, des enfants terribles, des chevaux diaboliques, des châteaux hantés, des fantômes égarés...
RDV sur le parking de la forêt
A partir de 8 ans
Gratuit

JEU D'ENQUETE>19h30 et 20h45 à la forêt d'Ifs
ENQUÊTE SUR L'ASILE MAUDIT
Le fantôme d'une fillette hante la forêt d'Ifs depuis 300 ans et a décidé de monter une armée de l'ombre pour se venger de ses sévices passées. Un journaliste qui enquête sur l'histoire de cette petite fille a besoin de vous pour affronter les monstres qui arpentent la forêt et chasser définitivement le fantôme !
RDV sur le parking de la forêt
A partir de 12 ans
Gratuit

Les participants au jeu d'enquête et à la balade contée auront accès à un stand maquillage d'horreur et à des jeux surdimensionnés en bois.

GRATUIT pour les moins de 3 ans

MERCREDI 23 OCTOBRE

EXPOSITION JOSEPHINE BACKER> 14h30 à Hôtel de Ville Caen
Venez découvrir à travers une sélection de photos le parcours de cette femme audacieuse et talentueuse qu'était Joséphine Backer.
Rdv sur place
Gratuit

JEUDI 24 OCTOBRE

TAPIS DE LECTURE "QUI FAIT PEUR?"> 9h30 à 10h30
Venez partager un temps en famille autour d'un tapis de lecture animé par Mme Hiboux.
De 0 à 6 ans
Adulte 2€ / Enfant 1€

SPECTACLE "LE SON DES SECRETS"> 17h à 18h
Un spectacle théâtral, musical et poétique au fil des secrets : ceux à garder rien que pour soi ou à chuchoter, trésors précieux, amours d'un jour ou de toujours, petites peurs et grands bonheurs. Cie Murmure du son.
Tous publics
Gratuit

VENDREDI 25 OCTOBRE

SORTIE A HONFLEUR> 8h45 à 18h30
Découvrez le projet de reconstruction du célèbre navire de Guillaume le Conquérant La Mora à travers une visite immersive et scénographiée. L'occasion également d'une promenade dans la jolie ville d'Honfleur.
Rdv à 8h30 à l'Atelier 860. Transport en car
Prévoir un pique-nique et une tenue adaptée
Adulte 3€ / Enfant 2€

ACCES LIBRES

ESPACE MINUTE PAPILLON
Jeux et jouets, motricité, livres, musique à disposition

NUMERIQUE
Accès aux ordinateurs et à internet

Les mercredis 23 et 30 octobre de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Les jeudis 24 et 31 octobre de 9h à 12h et de 14h à 17h30

L'Atelier 860 sera fermé les 28 et 29 octobre 2024

Famille

Sur inscription
GRATUIT POUR LES -3 ANS

ECHAPPÉE EN FAMILLE
LES MERCREDIS 8 FÉVRIER, 15 ET 29 MARS, 12 AVRIL, 17 MAI ET 21 JUIN
Temps de loisirs pour toute la famille : des sorties et des ateliers parents-enfants
Calendrier à venir

LES VENDREDIS ÉVEIL BÉBÉ
LES VENDREDIS 24 FÉVRIER, 17 MARS ET 21 AVRIL DE 10H À 11H30 - *Gratuit*
Temps de partage accompagnés par Emilie, référente familles

LES VENDREDIS 5 FÉVRIER, 7 AVRIL, 5 MAI ET 23 JUIN DE 10H À 11H30 - *Gratuit*
Art Patouille, en partenariat avec l'IMPro de Démouville
Prévoir des vêtements qui aiment la peinture

LECTURE DE CONTES
LES MERCREDIS 1ER MARS, 5 AVRIL, 24 MAI ET 7 JUIN DE 14H À 16H30 - *Gratuit*
En salle d'attente de la PMI Bd Yitzhak Rabin - Sans inscription

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE
DU 21 AU 25 MARS DE 9H15 À 10H OU DE 10H30 À 11H15 - *Gratuit*
Ateliers multisensoriels
Au Relais Petite Enfance Bd Yitzhak Rabin
Inscriptions au 02 31 83 90 62

GOÛTERS FAMILLE PETITE ENFANCE
DE 16H30 À 17H30 - *Gratuit*
LE JEUDI 26 JANVIER à la crèche Dolto,
LE LUNDI 27 FÉVRIER à la crèche Elsa,
LE MARDI 21 MARS à la crèche Dolto
Venez rencontrer d'autres parents et des professionnels de la petite enfance pour échanger autour de votre quotidien de parents

FAMILLE D'ADOS
MERCREDI 16 MAI À 18H30
Soirée Bal marionnettique au Sablier
Repas sur place en amont du spectacle
À partir de 10 ans
Adulte 3 € / Enfant 2 €

ACCÈS LIBRE
ESPACE MINUTE PAPILLON
Motricité, jeux pour enfants, moments en famille...
Sur les horaires d'ouverture de l'Atelier 860

A vos agendas !

RETROUVEZ L'ÉQUIPE DE L'ATELIER 860 !
SAMEDI 11 MARS DE 11H À 17H
Forum vacances
Atelier 860
SAMEDI 25 MARS
Cérémonie des bébés
SAMEDI 1ER AVRIL
Carnaval
VENDREDI 12 MAI
Soirée préparation de l'été
Atelier 860

SAMEDI 27 MAI
Festival des Galopins
DU 30 MAI AU 3 JUIN
Latitude(s)
Expositions, ateliers et concerts

Les vacances scolaires font l'objet de programmations spécifiques, à retrouver sur le site de la ville, sur les réseaux sociaux et en version papier à l'Atelier 860 et à l'Hôtel de ville

ATELIER 860
CENTRE SOCIOCULTUREL

HORAIRES
LUNDI, MARDI ET VENDREDI
De 14h à 17h30
MERCREDI ET JEUDI
De 9h à 12h et de 14h à 17h30

ACCUEIL ET INFORMATIONS
860, rue du Chemin Vert - 14123 IFS
Tél. : 02 31 35 27 26
accueil.csc@ville-ifs.fr

SUIVEZ ET PARTAGEZ NOTRE ACTUALITÉ
ATELIER 860

Santé

ATELIER CUISINE
2€/adulte - 1€/enfant
MARDI 7 FÉVRIER
At. Adultes de 14h30 à 16h30
La soupe et ses variantes au fil des saisons
MERCREDI 8 FÉVRIER
At. Familles de 16h à 17h30
La soupe c'est trop bon !
MERCREDI 22 MARS
At. Familles de 16h à 17h30
At. Adultes de 18h15 à 20h
Alternatives aux produits industriels ultra-transformés

MARDI 4 AVRIL
At. Adultes de 14h30 à 16h30
Plat unique et ses variantes au fil des saisons
MERCREDI 10 MAI
At. Familles de 16h à 17h30
Batch cooking, spécial goûter équilibré à petit prix
At. Adultes de 18h15 à 20h
Batch Cooking pour cuisiner malin, à l'avance et à petit budget

MERCREDI 14 JUIN
At. Familles de 16h à 17h30
At. Adultes de 18h15 à 20h
Fruits et légumes de la tête aux pieds

EN MOUVEMENT
LES VENDREDIS 7 ET 14 AVRIL + 5, 12 ET 26 MAI + LES JEUDIS 2, 9 ET 16 JUIN DE 9H30 À 11H
Pour reprendre une activité physique ou confiance en ses capacités ou simplement pour rencontrer des gens, toutes les raisons sont bonnes pour venir
Gratuit - Sur inscription

Emploi-Insertion-Solidarité

LES MATINÉES EMPLOI
PERMANENCES LE JEUDI DE 9H À 12H - *Gratuit*
- **Mission Locale**
  Rdv au 02 31 15 31 95
- **Correspondant Solidarité Emploi (Pôle Emploi)**
  Rdv auprès du CCAS 02 31 35 26 95
- **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)**
  Rdv au 06 08 61 35 37
- **Ouverture de l'Espace 2.0 : Jeudi Numérique**
  Accès internet et bureautique

ATELIER SOCIO-LINGUISTIQUE
LUNDI ET MARDI TOUTE LA JOURNÉE
Avec l'École des Parents et des Éducateurs (EPE)
Renseignements au 02 31 84 62 34
asl.ifs@epe14.fr

VIE QUOTIDIENNE
PERMANENCE LE MARDI DE 14H À 16H - *Gratuit*
Une Conseillère en Économie Sociale et Familiale vous reçoit pour vous accompagner dans vos démarches administratives, dans votre projet de départ en vacances, la gestion de votre budget...
Rdv auprès du CCAS
02 31 35 26 95

ACCOMPAGNEMENT PROJET VACANCES
PROCHAINES PERMANENCES : 21 ET 28 MARS, 4 ET 11 AVRIL
Vous avez un projet de départ en vacances et vous avez besoin d'être accompagné ? Aides financières, organisationnelles...
Rdv auprès de l'Atelier 860
02 31 35 27 26

Habitants

ÉCHANGES DE PRATIQUES
Hors périodes de vacances scolaires
Gratuit - Sans inscription

PARTAGE AUTOUR DU PIANO
LES LUNDIS DE 16H15 À 17H30
L'occasion de jouer, partager ou écouter

CRÉATION
LES JEUDIS DE 14H À 16H
Loisirs créatifs, pratiques artistiques, fabrication récup

COUTURE & COMPAGNIE
LES JEUDIS DE 14H À 16H
Venez partager autour de la couture, du tricot, de la broderie ou encore du crochet. Machines à coudre à disposition

BRICOL'O JARDIN
LES VENDREDIS DE 14H À 16H

ATELIER DE CONVERSATION
LES VENDREDIS DE 14H À 16H
Des temps d'échange pour perfectionner son français. Animé par des habitants

PROJETS
Gratuit - Sur inscription

DÉCOUVERTE DE LA SOPHROLOGIE
LES JEUDIS DU 2 MARS AU 13 AVRIL DE 9H30 À 11H
Venez découvrir les bases de la sophrologie. Animé par une habitante. Cycle de 7 séances pour avoir un bienfait

QUE D'ÉMOTIONS !
LES VENDREDIS DU 3 AU 31 MARS DE 9H30 À 11H30
Mettre en lumière et en couleur ses émotions à travers des réalisations artistiques. Animé avec l'IMPro de Démouville

PARC ARCHÉO
LES MARDIS DE 9H30 À 11H30
Hors périodes de vacances scolaires
Temps de rencontre et de partage autour du jardin (enrichissement des sols, semis, plantations, découverte de méthodes de jardinage...)
Rdv au Parc Archéo - Bd Molière

LATITUDE(S) !
MERCREDI 31 MAI DE 14H À 16H
Atelier parents-enfants
JEUDI 1ER JUIN DE 10H À 11H
Danse parent-enfant 0-3 ans
JEUDI 1ER JUIN DE 10H À 11H30
Atelier cuisine
Dans le cadre de Latitude(s), festival des musiques du monde, voyagez en Méditerranée

Numérique

LES APRÈS-MIDI NUMÉRIQUES
LES LUNDIS DE 14H À 16H
Pour échanger et pratiquer autour du numérique
Gratuit

PERMANENCES CONSEILLER NUMÉRIQUE CD 14
LES MARDIS DE 9H À 12H
Rdv individuels pour toutes vos démarches et questions numériques de la vie quotidienne
Gratuit - Sur inscription

INFORMATIQUE GRANDS DÉBUTANTS
LES MERCREDIS DE 10H À 12H
Exploration et découverte de l'environnement informatique, animé par une habitante
Gratuit - Sur inscription

LES RENCONTRES NUMÉRIQUES
LES MERCREDIS DE 14H À 15H30
Séances collectives thématisées et animées par le conseiller numérique du CD14. Calendrier par trimestre disponible auprès de l'Atelier 860
Gratuit - Sur inscription

ATELIERS NUMÉRIQUES
LES MARDIS ET JEUDIS DE 14H À 15H30
Le mardi pour les débutants pour découvrir
Le jeudi niveau intermédiaire pour progresser
Adulte 2€ /atelier ou 5€ le cycle (ateliers proposés entre 2 périodes de vacances scolaires)

ACCÈS LIBRES
LES JEUDIS DE 9H À 12H
LES VENDREDIS DE 14H À 16H
Accès aux ordinateurs et à internet
Gratuit

ATELIER 860

CENTRE SOCIOCULTUREL

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

DU 1er JUILLET AU 30 AOÛT 2022

WWW.VILLE-IFS.FR

Ville d'Ifs

ATELIER 860
DES ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ POUR TOUS !

VENDREDI 1er JUILLET GRATUIT
ÉVEIL BÉBÉ 0/3 ANS > 10H/11H30
Patouille, pâte à modeler et pâte à sel !
Rdv à l'Atelier 860

LES 30 ANS DE LA FORÊT & CINÉ PLEIN AIR > À PARTIR DE 17H
Land art et parcours sensoriel, co-animés avec *S'émerveiller ensemble*
Atelier plantations pour le futur Parc Archéo
Rdv à la forêt

LUNDI 11 JUILLET 9H30/12H GRATUIT
AU JARDIN DE L'ATELIER 860
On jardine, on aménage, on fabrique, on papote...
Rdv à l'Atelier 860

MERCREDI 13 JUILLET
FESTIVAL RÉCIDIVES À DIVES SUR MER > 9H15/10H30
Des spectacles dans l'univers de la marionnette !
Rdv à l'Atelier 860 à 9h - Prévoir pique-nique
Tous publics - Tarif : 3€/adulte - 2€/enfant

FESTIVAL RÉCIDIVES À DIVES SUR MER > 19H/23H30 GRATUIT
Le Big Show d'inauguration : assistez à l'émission de web télé du *Sablier* présentée et animée par Lucie Hanoy (alias Lulu) de la *Big Up Cie*, avec des invitées, des chroniques décalées et des défis fous !
Rdv à l'Atelier 860 à 18h45 - Prévoir pique-nique
À partir de 10 ans

VENDREDI 15 JUILLET 14H30/17H GRATUIT
L'ATELIER 860 PREND SES QUARTIERS D'ÉTÉ
Place aux jeux de plein air !
Rdv à la forêt d'Ifs, à proximité de la tyrolienne

MARDI 19 JUILLET 9H30/12H GRATUIT
AU JARDIN DE L'ATELIER 860
On jardine, on aménage, on fabrique, on papote ...
Rdv à l'Atelier 860

MERCREDI 20 JUILLET GRATUIT
EVEIL BÉBÉ 0/3 ANS > 10H/11H30
Jeux d'eau !
Prévoir tenue adaptée et un change
Rdv à l'Atelier 860

MERCREDI 20 JUILLET 15H/17H GRATUIT
LECTURES EN FORÊT
Une rencontre proposée par la bibliothèque d'Ifs
Rdv à la forêt d'Ifs, à proximité des jeux

JEUDI 21 JUILLET 8H/19H
SORTIE AQUARIUM DE ST MALO ET BALADE EN BORD DE MER
Rdv à l'Atelier 860 à 7h45
Prévoir pique-nique et tenue adaptée
Tarif : 30€/adulte – 20€/enfant

LUNDI 25 JUILLET 9H30/12H GRATUIT
AU PARC ARCHÉO
On jardine, on découvre les lieux, on imagine le jardin de demain...
Rdv au Parc Archéo, Bd Molière

MARDI 26 JUILLET 10H30/12H GRATUIT
LECTURES EN FORÊT
Une rencontre proposée par la bibliothèque d'Ifs
Rdv à la forêt d'Ifs, à proximité des jeux

MARDI 26 JUILLET 16H30/18H
ESCAPE GAME AU CENTRE SOCIOCULTUREL GRÂCE DE DIEU
2 salles avec comédiens, costumes, décor et effets spéciaux :
- Thème héroic fantasy « le chevalier d'orgueil »
(aventure, magie, combat d'épées)
À partir de 13 ans et adultes
- Thème « Les pirates »
(chasse au trésor, énigmes, épées)
pour les 7-12 ans avec leur famille
Rdv à l'Atelier 860 à 15h30 pour le goûter
Tarif : 2€/adulte – 1€/enfant

JEUDI 28 JUILLET 12H45/23H15 GRATUIT
SORTIE À FALAISE
« UN ÉTÉ EN PLEIN AIR »
En partenariat avec les centres socioculturels du Calvados. Balade avec un guide botaniste, musique et jeux au pied du Château Guillaume le Conquérant ;
Spectacle dans le cadre *des Falaisoises*
Rendez-vous à l'Atelier 860 à 17h30
Prévoir pique-nique - À partir de 5 ans

MARDI 2 AOÛT 9H15/18H
SORTIE ZOO DE JURQUES
Rdv à l'Atelier 860 à 9h - Prévoir pique-nique
Tarif : 3€/adulte – 2€/enfant

MERCREDI 3 AOÛT 10H/11H30 GRATUIT
EVEIL BÉBÉ 0/3 ANS
Temps d'échanges
autour de « Comptines signées » avec *Pas à Pas*
Rdv à l'Atelier 860

VENDREDI 5 AOÛT 18H/22H GRATUIT
SOIRÉE AU PARC ARCHÉO...
Sur les traces du Néolithique avec *Tourbière 14*
Rdv à l'Atelier 860 – Prévoir pique-nique

LUNDI 8 AOÛT GRATUIT
AU JARDIN DE L'ATELIER 860 > 9H30/12H
On jardine, on aménage, on fabrique, on papote...
Rdv à l'Atelier 860

ŒUVRE AU PARC ARCHÉO > 14H/18H
Venez participer à la création d'une œuvre avec l'artiste Bertrand Godard au Parc Archéo : gravure et travail sur bois, peinture...
Rdv au Parc Archéo, Bd Molière

MARDI 9 AOÛT 12H45/19H GRATUIT
SORTIE TOUS EN PISTE À LISIEUX
« UN ÉTÉ EN PLEIN AIR »
En partenariat avec les centres socioculturels du Calvados. Initiation aux arts du cirque, atelier maquillage, sculpture sur ballon, spectacle de magie
Rdv à l'Atelier 860 à 12h30
À partir de 3 ans

VENDREDI 12 AOÛT 9H/12H GRATUIT
ŒUVRE AU PARC ARCHÉO
Venez participer à la création d'une œuvre avec l'artiste Bertrand Godard au Parc Archéo : gravure et travail sur bois, peinture...
Rdv au Parc Archéo, Bd Molière

MARDI 16 AOÛT 14H/18H GRATUIT
ŒUVRE AU PARC ARCHÉO
Venez participer à la création d'une œuvre avec l'artiste Bertrand Godard au Parc Archéo : gravure et travail sur bois, peinture...
Rdv au Parc Archéo, Bd Molière

MERCREDI 17 AOÛT 10H/11H30 GRATUIT
EVEIL BÉBÉ 0/3 ANS
Peinture !
Rdv à l'Atelier 860

JEUDI 18 AOÛT 8H30/18H GRATUIT
SORTIE À BLONVILLE « UN ÉTÉ EN PLEIN AIR »
En partenariat avec les centres socioculturels du Calvados.
Promenade en bord de mer « Coquillages & Crustacés à Blonville » ou Patéospace le matin et balade musicale avec un guide botaniste dans le Marais de Blonville l'après-midi.
Rendez-vous à l'Atelier 860 à 9h15 - Prévoir pique-nique
À partir de 4 ans

VENDREDI 19 AOÛT 9H/12H GRATUIT
ŒUVRE AU PARC ARCHÉO
Venez participer à la création d'une œuvre avec l'artiste Bertrand Godard au Parc Archéo : gravure et travail sur bois, peinture...
Rdv au Parc Archéo, Bd Molière

MARDI 23 AOÛT 9H30/18H
SORTIE FESTYLAND
Rdv à l'Atelier 860 à 9h15 - Prévoir pique-nique
Tarif : 3€/adulte - 2€/enfant

VENDREDI 26 AOÛT 14H30/19H30 GRATUIT
L'ATELIER 860 FÊTE LA FIN DE L'ÉTÉ
Animations pour petits et grands
puis pique-nique partagé
Rdv à l'Espace J. Vilar

MARDI 30 AOÛT 18H/21H
ATELIER CUISINE
À partir de 10 ans
Tarif : 7€/adulte – 1€/enfant

Les Rendez-vous numériques de l'été

MARDI : 9H-12H
ACCÈS LIBRE
Accès aux ordinateurs et à internet.
Rendez-vous individuels avec un conseiller numérique du Conseil Départemental pour toutes vos démarches et questions numériques.

MERCREDI : 14H-17H
L'APRÈS-MIDI NUMÉRIQUE
Rendez-vous collectif sur des thématiques du quotidien (smartphone, ordinateur, communication, photos & vidéos...).

INSCRIPTIONS : 02 31 35 27 26 / accueil.csc@ville-ifs.fr • Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans